



HAL
open science

La stratégie de croissance accélérée du Sénégal : une alternative pour le développement ?

Théophile E. S. Bassene

► **To cite this version:**

Théophile E. S. Bassene. La stratégie de croissance accélérée du Sénégal : une alternative pour le développement ?. *Economies et finances*. 2011. dumas-00643409

HAL Id: dumas-00643409

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00643409>

Submitted on 15 Dec 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DU SUD TOULON - VAR



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

MEMOIRE DE MASTER 1

THEME

**La stratégie de croissance accélérée du Sénégal :
une alternative pour le développement ?**

Présenté par :

M. Théophile E S BASSENE

*Sous la direction de : Dr. Yusuf KOCOGLU Maître de conférence à l'université
du Sud Toulon-Var*

Juin 2011

**LA STRATEGIE DE CROISSANCE
ACCELEREE DU SENEGAL : UNE
STRATEGIE POUR LE
DEVELOPPEMENT ?**

SOMMAIRE :

<u>INTRODUCTION GENERALE</u>	1
<u>PARTIE 1</u> : La stratégie de la croissance accélérée et obstacles	3
Introduction	3
<u>Section 1</u> : La stratégie de la croissance accélérée	3
A / Les fondements de la croissance économique.....	3
1 / Le défi de la croissance.....	3
2 / Les objectifs de la croissance accélérée.....	10
B / Le plan d'action.....	14
1 / La mise en place d'un environnement des affaires de classe internationale (EACI)....	14
2 / Les grappes.....	15
C / L'état d'évolution de la stratégie de la croissance accélérée.....	16
1 / L'état d'avancement de la mise en œuvre de l'EACI.....	16
2 / L'état d'évolution des grappes.....	18
<u>Section 2</u> : Les obstacles à la stratégie de la croissance accélérée.....	21
A /L'insuffisante prise en compte de l'environnement international.....	21
B / Les crises mondiales.....	24
1 / La crise financière et économique de 2007-2008.....	24
2 / La crise énergétique et alimentaire.....	27
<u>PARTIE 2</u> : Les IDE source de croissance : conditions d'attractivité des IDE. Le cas du Sénégal.....	31
Introduction.....	31
Section 1 : les conditions d'attractivité des IDE.....	32

A - / la revue de la littérature sur les déterminants de l'IDE.....	32
B - / L'évolution de l'investissement direct étranger.....	34
• L'évolution de l'IDE dans les pays du G8.....	35
• L'évolution des L'IDE dans les pays industrie de l'Asie.....	37
• L'évolution de l'IDE en Amérique Latine : l'exemple du Brésil, du Mexique et de l'Argentine.....	39
• L'évolution de l'IDE en Afrique.....	41
• Que retenir de l'évolution de l'IDE dans le monde ?.....	42
Section 2 : quelle stratégie de développement pour le Sénégal ?.....	44
A - / la qualité des institutions.....	44
B - / la mise en place d'une bonne politique de formation et de gestion du capital Humain.....	46
CONCLUSION GENERALE.....	49
BIBLIOGRAPHIE.....	50
Abréviations et sigles.....	56

INTRODUCTION GENERALE :

A l'aube des indépendances (1960), les pays africains se sont engagés dans un vaste et dur chantier : celui de relever le défi de la croissance et de lutter contre la « pauvreté des peuples africains ». Cependant 40 ans après les indépendances, l'Afrique reste le continent le plus pauvre de la planète (sous une approche économique), avec des conflits dans la majeure partie des pays. Ce qui rend incertain la croissance et augmente le nombre de pauvres dans le continent.

Et comme la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne, le Sénégal fait partie des pays pauvres très endettés (PPTE). La recherche d'une croissance soutenue et durable l'a conduit à diverses stratégies au cours de la seconde moitié du 20^{ème} siècle. Sur l'ensemble de cette période la croissance a été relativement faible, et donc n'a pas permis de réduire fortement la pauvreté. Ainsi sous l'impulsion des institutions de Bretton-Woods (la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International), le Sénégal et le reste des pays pauvres de l'Afrique ont défini, en 2000, des Objectifs à atteindre à l'horizon 2015. Ce sont les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Parmi ces objectifs figure en tête de liste la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim.

Afin de respecter ses engagements pour les OMD, le gouvernement du Sénégal a lancé en 2005 une nouvelle stratégie de développement : la stratégie de croissance accélérée (SCA). Celle-ci vise à accélérer la croissance économique du pays sur les dix ans qui suivent sa mise en place. Et cela grâce aux capitaux étrangers, particulièrement l'investissement direct étranger. Les autorités sénégalaises veulent profiter de la position géostratégique du pays et de sa relative stabilité politique et sociale, comparé aux autres pays de l'Afrique de l'Ouest, pour faire du Sénégal un pays émergent. Mais comme toute stratégie de développement, la mise en œuvre n'est pas chose aisée.

Nous tenterons dans cette étude de répondre à la question suivante : la stratégie de croissance accélérée du Sénégal, est-elle pertinente pour le développement économique et social du pays ?

Pour ce faire, nous analyserons dans la première partie la stratégie de croissance accélérée du Sénégal. Ainsi la première section sera consacrée à la présentation de la stratégie de croissance accélérée telle qu'elle est définie par les autorités sénégalaises et nous en examinerons son évolution. La seconde section de cette partie sera réservée à l'analyse des

obstacles à la stratégie de croissance accélérée mise en place par le gouvernement du Sénégal.

Etant donné que la SCA repose en grande partie sur les IDE, la seconde partie de ce mémoire sera consacrée à l'analyse des conditions d'attractivité de l'IDE (section 1) afin de pouvoir mettre en exergue les facteurs sur lesquels le Sénégal peut s'appuyer pour être plus attractif en terme d'IDE et poser ainsi les jalons d'une croissance soutenue , apte à faire reculer la pauvreté de façon efficace et durable (section 2).

PARTIE 1 : LA STRATEGIE DE LA CROISSANCE ACCELEREE ET OBSTACLES

Introduction :

L'objectif principal de nombreux pays en développement est de parvenir au stade de « maturité » (Rostow cité par Brasseur-2010). Cette étape de l'évolution économique d'un pays pendant laquelle le progrès technique est soutenu et les conditions de vie des citoyens nettement améliorées. Cependant la réalisation de cet objectif passe par la mise en place d'un environnement (sociale et économique) favorable à l'investissement et à la croissance économique. Cette dernière (la croissance économique) est la condition sine qua non qui permet à un pays de converger vers le développement.

Le Sénégal s'est fixé pour objectif d'être un pays « émergent » par le biais de son nouveau programme : la stratégie de croissance accélérée (SCA). Dans cette partie, nous exposerons dans une première section la SCA et dans une seconde section nous analyserons les obstacles à sa réalisation.

Section 1 : La stratégie de croissance accélérée du Sénégal

Dans cette section, nous allons exposer la SCA telle qu'elle est présentée dans le rapport des autorités sénégalaises et nous analyserons ensuite son état d'évolution.

A / Les fondements de la stratégie de croissance accélérée

La croissance définit comme « l'expansion durable des quantités produites, mesurée par la hausse du PNB » (Brasseur-2010) a fait l'objet de nombreuses études au cours du 20^{ème} siècle et anime encore aujourd'hui les débats. Elle est le meilleur moyen d'accroître la richesse d'un pays. Ainsi elle apparaît comme un défi pour le gouvernement sénégalais qui a élaboré un plan d'action afin d'instaurer les bases d'une croissance régulière et forte de l'économie à l'horizon 2015.

1 / Le défi de la croissance économique

L'économie sénégalaise est passée par diverses étapes pendant ces 50 dernières années. En commençant par une période d'économie administrée (les premières années de l'indépendance), elle a subi de plein fouet les deux chocs pétroliers des années 1970 (1973 et

1979). Les conséquences de ces chocs pétroliers, qui se sont ajoutées au laxisme économique et aux conséquences sociales du déclin de la filière arachidière, ont conduit le Sénégal dans une phase d'ajustement structurel (1979-1998).

Les deux premières décennies de l'indépendance (1960-1980) sont marquées par un taux de croissance réel de 2,2% en moyenne contre un taux de croissance démographique de 2,7% en moyenne sur la période considérée. Soit une diminution de 0,2% du PIB par habitant (SCA). Cet écart négatif entre la croissance du produit intérieur brut et l'évolution démographique est révélateur des profonds déséquilibres structurels et sociaux auxquels le Sénégal se trouvait confronter à cette époque. Le redressement de l'économie a conduit, dans un premier temps (1979-1985), à une tentative de stabilisation de l'économie et de redressement les finances publiques. D'où le programme de stabilisation à court terme (1979-1980) et le Plan à moyen terme de Redressement Economique et Financier (PREF) de 1980 à 1985. Ces deux programmes n'ont pas pu ramener l'économie sénégalaise sur la bonne voie. Ils ont été suivis par le Programme d'Ajustement structurel à Moyen et Long Terme (PAMLT) de 1985-1992 et par le Plan d'urgence mort-né (plan Sakho-Loum) de 1993 (SCA).

Malheureusement, tous ces programmes n'ont pas permis de redresser ni l'économie ni les finances publiques. La situation du secteur bancaire sénégalais était similaire à celle de la quasi-totalité des pays de l'UEMOA. Sur la période 1980-1995 l'Union a enregistré 27 faillites bancaires parmi lesquelles la totalité des banques publiques sénégalaises (Powo Fosso Bruno-2000) (voire tableau 1).

Nées de l'idée de booster le développement économique du pays, les banques publiques sénégalaises ont malheureusement été victimes d'une mauvaise gestion. L'ingérence de l'Etat dans leur fonctionnement a favorisé l'octroi de crédits à des entreprises publiques financièrement ruinées, mais aussi le financement de projets non rentables. A cela vient s'ajouter les détournements de fonds restés impunis pour des raisons politiques.

Le 27 Mai 1987, par arrêté ministériel n°7451 MEF/DGT/DMC, la Banque Commerciale du Sénégal (BCS) verra son agrément retiré suite à son incapacité de continuer à exercer sa qualité de banque. Six autres banques publiques suivront la BCS.

La Société Financière pour le Développement de l'Industrie (SOFISEDIT), l'Union Sénégalaise des Banques (USB) et la Société Nationale de Banque (SONABANQUE) failliront en 1989. La série s'est poursuivie avec la faillite de la Banque Sénégal-Koweïtienne

(BSK), de la Banque Nationale pour le Développement du Sénégal (BNDS) et d'ASSURBANK en 1990. La dernière banque publique (Bank of Credit and Commerce International-BCNI) faillira en 1993 (Commission bancaire UEMOA-2008).

Tableau 1 : Faillites bancaires dans l'UEMOA de 1980 à 1995

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total
Faillites	4	1	8	0	3	7	4	27
Fusions ou absorptions	0	1	1	0	1	0	0	3
Total	4	2	9	0	4	7	4	30

Source : Commission Bancaire de l'UEMOA, rapport 2008

A cette crise bancaire s'est ajoutée une sévère crise économique : « dégradation des termes de l'échange, inefficacité des finances publiques, entraves aux mécanismes du marché, accaparement des rentes de matières premières au profit d'une minorité,... » (Semodo G et Villieu P – 1997).

Face à ce chaos des économies de l'Union, la dévaluation se présentait comme la seule solution. Ainsi sous l'égide du Fonds Monétaire International (FMI), le Franc CFA est dévalué le 12 Janvier 1994. La parité entre le Franc CFA et le Franc Français passe ainsi de 1FF = 50 F CFA à 1 FF = 100 F CFA.

Les institutions de Bretton Woods (FMI et Banque Mondiale) ont préconisé le rééquilibrage des finances publiques par la mise en place de politiques budgétaires restrictives et la libéralisation des économies en faveur des initiatives privées.

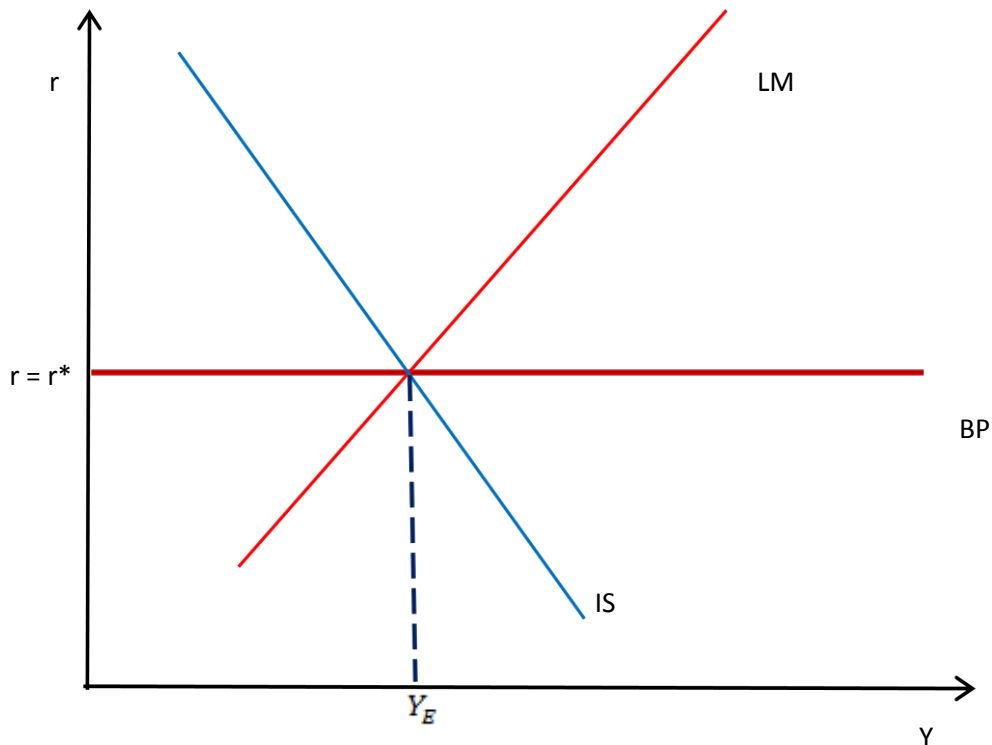
En effet, « Cette dévaluation se présentait comme l'aboutissement du processus d'ajustement engagé par les pays de la zone franc et qui devait leur permettre de renverser la tendance, en restaurant la compétitivité, en facilitant la résorption des déficits publics, et en créant les conditions d'un retour de la confiance. » (SANE 2001).

Théoriquement, le modèle de Mundell-Fleming (IS-LM-BP) permet de montrer les effets positifs d'une dévaluation.

Considérons le modèle IS-LM-BP avec le marché des biens et services, le marché des capitaux et la balance des paiements.

L'équilibre simultané sur le marché des biens et services (IS), le marché de la monnaie (LM) et de la BP peut être représenté par le graphique 1.

Graphique 1 : Equilibre global en économie ouverte



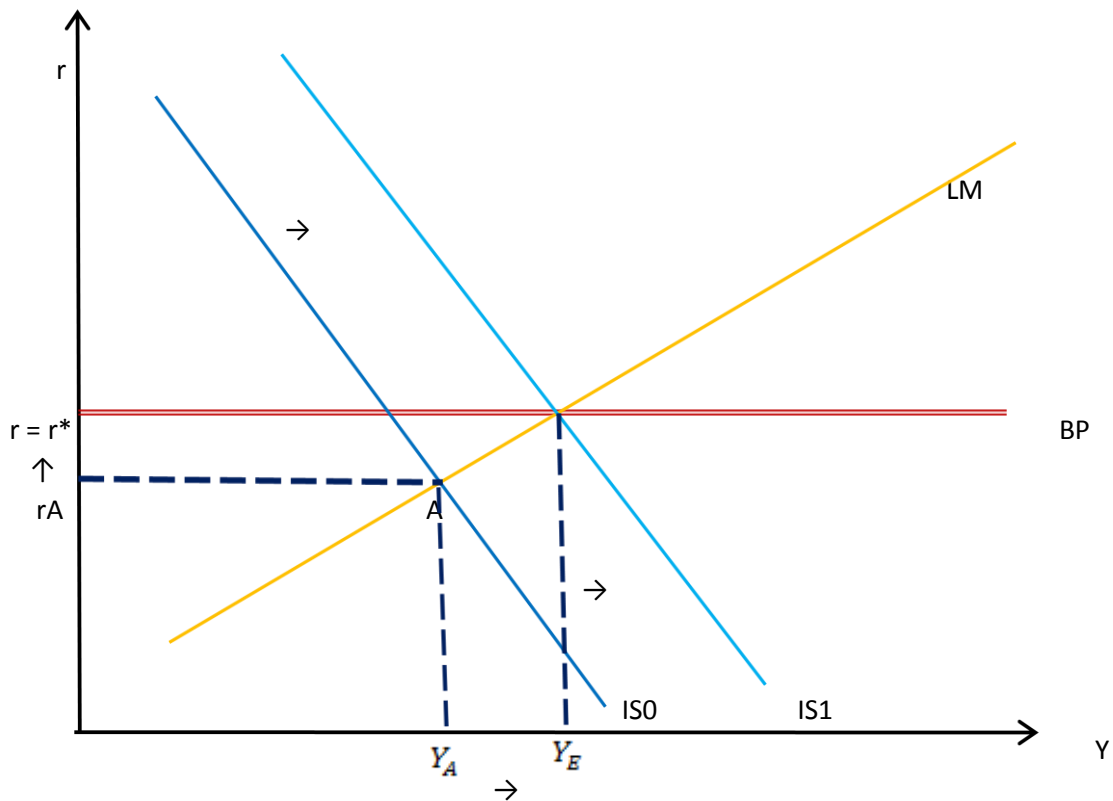
Source : Cours Kocoglu (2011)

Nous avons supposé ici une parfaite mobilité des capitaux. Ainsi sous les hypothèses du modèle Mundell-Fleming (petite économie face au reste du monde, prix fixes,...), nous aurons une égalité des taux d'intérêts ($r = r^*$).

En régime de change fixe, un déficit externe se traduit par un risque de dépréciation de la monnaie nationale obligeant la banque centrale à intervenir sur le marché monétaire. Si elle dispose d'une quantité importante de réserves de changes elle peut soutenir la parité fixe de sa monnaie en rachetant sur le marché l'excédant d'offre de monnaie contre des devises. Elle peut décider au cas contraire de dévaluer la valeur de sa monnaie. Cette dernière solution fût

le cas de la zone Franc en 1994. Par la dévaluation on recherche à rétablir l'équilibre global et à rendre l'économie plus compétitive (voir graphique 2).

Graphique 2 : Les effets d'une politique de dévaluation en change fixe



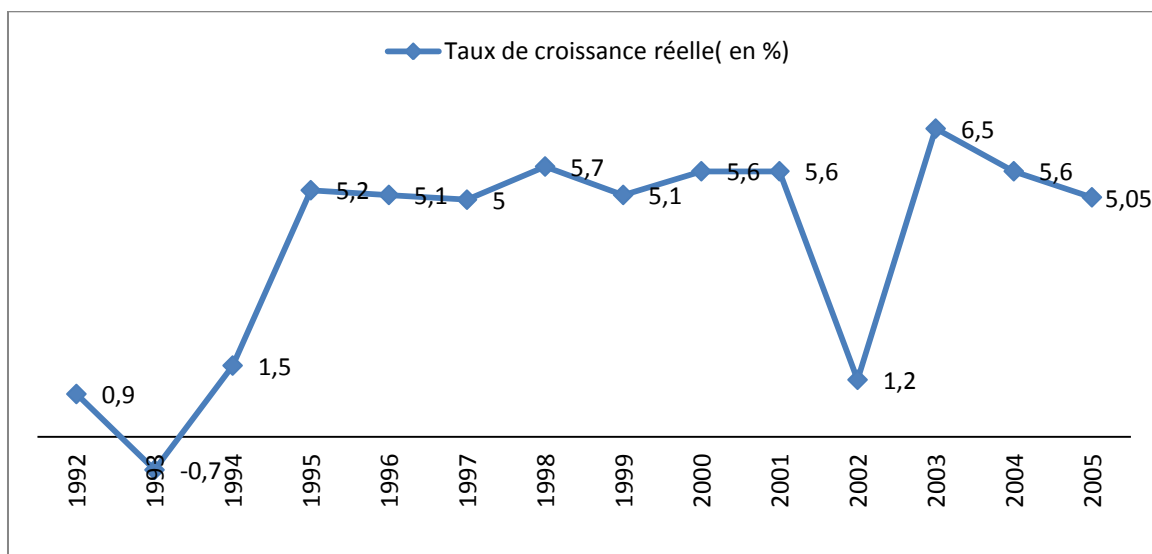
Source : Cours Kocoglu

Au point A, l'économie connaît un déficit externe. La dévaluation de la monnaie domestique «..., rend les biens nationaux meilleur marché en termes de devises étrangères, ce qui fait augmenter les exportations. Dans le même temps, elle rend les biens étrangers plus chers en termes de monnaie nationale. L'effet est d'augmenter le solde du compte courant. » (Krugman et Wells 2009). Cette amélioration des exportations va résorber l'excédant de l'offre de monnaie puisque la demande de monnaie domestique va augmenter suite à l'augmentation de la demande de produits domestiques de la part de l'étranger. Par conséquent, le revenu passe de (Y_A) à (Y_E) avec le déplacement de la droite IS0 vers IS1. Ainsi la dévaluation permettrait de restaurer l'équilibre extérieur de la balance des paiements. Elle permet aussi une reprise de l'activité économique.

Cependant pour qu'elle réussisse, il faut que la « condition de Marshall-Lerner » soit vérifiée. Celle-ci postule que pour qu'une dévaluation soit bénéfique au pays qui dévalue sa monnaie, il faut que l'élasticité des exportations par rapport au taux de change réel (en valeur absolue) plus celle des importations par rapport au taux de change réel (en valeur absolue) soit supérieur à 1. Autrement dit, il faut que les exportations augmentent fortement à la suite de la dévaluation et que les importations diminuent fortement aussi (Kocoglu 2011).

La dévaluation du Franc CFA a permis à l'économie sénégalaise de retrouver le sentier d'une croissance relativement forte (voir graphique 3) durant la première décennie qui suit la dévaluation. En moyenne la croissance réelle de l'économie sénégalaise est passée de 2,6% sur la période 1981-1994 à 5,05% sur la période 1995-2004. La forte baisse du taux de croissance réel en 2002 est liée à la mauvaise performance de la filière arachidière et également aux difficultés que connaissaient les grandes entreprises publiques telles que la SONACOS (Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal) et la SENELEC (Société Nationale d'Electricité du Sénégal).

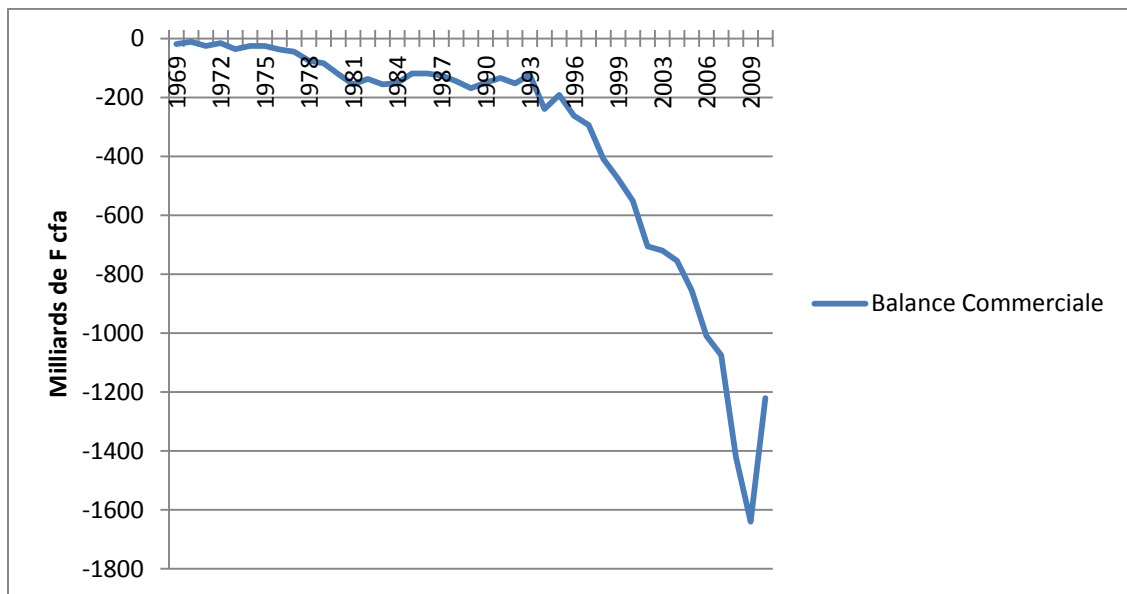
Graphique 3 : Le taux de croissance réelle du PIB du Sénégal de 1992 à 2005



Source : BCEAO, Rapport annuel, 2001-2004 ; Banque Franc, rapport zone franc 1995

Cependant, malgré que la dévaluation ait permis de restaurer la confiance dans l'économie sénégalaise, il faut souligner qu'elle n'a pas vraiment atteint son premier objectif : celui de rétablir le déficit commercial du Sénégal (voire graphique 4).

Graphique 4 : Evolution de la Balance Commerciale du Sénégal de 1969 à 2009



Source : ANSD, Note d'Analyse du Commerce Extérieur, 2009

On observe que la dévaluation n'a permis qu'une légère amélioration de la balance commerciale du Sénégal (1995). Le déficit commercial a ensuite persisté pour atteindre 1640 milliards de F CFA en 2008 avant qu'il ne s'améliore encore légèrement l'année suivante.

Les politiques prônées par la Banque Mondiale et le FMI n'ont pas permis de lutter efficacement contre la pauvreté et le chômage. En effet le taux de pauvreté (qui mesure la part de la population dont le revenu est inférieur à 2\$ PPA) est passé de 67,8% en 1994/1995 à 57,1% en 2001/2002 (DPS 2004). Soit une diminution de la pauvreté de 1,1 point de pourcentage en moyenne annuelle contre un taux de croissance du PIB par tête de 2,3% en moyenne (MESPLE-SOMPS J – 2007).

Une étude réalisée par la Banque Mondiale et l'ANSD (2004) révèle de fortes disparités du taux de pauvreté entre les différentes régions du pays. Dans les régions de Ziguinchor, Kolda et Kaolack le taux de pauvreté est très élevé (plus de 60%). A Thiès, Tambacounda, Saint-Louis et Fatick celui-ci est compris entre 40 et 60%. Louga et Dakar sont les régions qui sont relativement moins touchées avec un taux de pauvreté qui est compris entre 33 et 40%.

Quant au chômage, la dernière Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM-II - 2004) révèle que 43,6% de la population active est au chômage. La majorité de la population active

occupée travaille comme saisonnier (43,6%) ou possède un emploi permanent à temps plein (37,5%). Le reste de la population active occupée possède un emploi permanent à temps partiel.

2 / Les objectifs de la stratégie de croissance accélérée

Le début du 21^{ème} siècle est marqué par la prise, au niveau mondial, d'engagements pour le développement : les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). En ce qui concerne le 1^{er} objectif des OMD, celui de réduire l'extrême pauvreté et la faim, le Sénégal s'est engagé à « réduire la pauvreté de la population de moitié à l'horizon 2015 et d'œuvrer progressivement à son éradication. Cet objectif intermédiaire correspond à 34%, comme la pauvreté enregistrée en 1994/1995 était de 68% » (Unité de Coordination et de suivi de la Politique Economique - UCSPE - septembre 2010). L'indicateur utilisé ici, est l'incidence de la pauvreté en termes monétaire avec un seuil de 2 \$PPA.

Selon Diagne et Daffé (2002) la croissance économique a été plutôt bénéfique au plus riches. Ils estiment que 10% des ménages les plus riches reçoivent 44% des revenus alors qu'à peine 17% des revenus sont perçus par les 40% des ménages les plus pauvres. En effet, la croissance est tirée par des secteurs qui ne sont pas pourvoyeurs d'emplois, particulièrement le secteur tertiaire (voir tableau 2). La part du secteur primaire reste relativement faible alors qu'il emploie la majorité de la main d'œuvre (agriculture : 50,6% de la population active occupée en 2005- ANSD). A cela s'ajoute un accroissement très rapide de la population en âge de travailler. Selon la Direction de la Prévision et de la Statistique (2005) la population potentiellement active serait de 70,9% de la population totale. Soit une hausse de 6,7% par rapport à sa situation en 2002.

Tableau 2 : Contribution (en %) des secteurs d'activités dans le PIB du Sénégal

Années	2002	2003	2004	2005
Secteur primaire	14,8	16,7	15,2	15,3
Secteur secondaire	21,1	20,3	20,9	20,8
secteur tertiaire	51,8	50,8	51,4	51,2
Taxes nettes sur les produits	12,3	12,2	12,5	12,7

Source : ANSD, Situation économique et Sociale du Sénégal (2005).

L'augmentation rapide de la population en âge de travailler aura pour conséquence la hausse du taux de chômage, si l'offre d'emploi reste faible. Et donc il s'en suivra une hausse du taux de pauvreté.

Conscient de cela, le Président de la République Me Abdoulaye Wade a lancé en mai 2004 l'idée de l'accélération de la croissance afin de réduire le plus vite possible la pauvreté. Un an après il explicite clairement sa vision : « Même le taux de 5% de croissance du produit intérieur brut, qui est la performance moyenne de notre économie ces dernières années peut être considéré comme 'bon', certains diront même 'très bon', j'ai déjà eu à souligner qu'il ne permet pas de faire reculer la pauvreté avec une vitesse acceptable ». (20 Juin 2005)

L'accélération de la croissance apparaît donc pour le Président Me Abdoulaye Wade comme le seul moyen de lutter efficacement contre la pauvreté et également comme un moyen d'avancer rapidement sur le sentier de l'émergence en quittant le groupe des pays les moins avancés. En effet en tenant compte de sa situation initiale (2004), le Sénégal mettra 30 ans pour doubler son PIB par tête si son taux de croissance reste à une moyenne de 5%. « Trente ans pour passer d'environ 700\$ par habitant actuellement à 1400\$ en 2035, et le Sénégal restera toujours Pays Moins Avancé, car rappelons le, le critère actuel pour définir un pays moins avancé, c'est un PIB per capita inférieur ou égal à 1500\$ » (Président A Wade).

En considérant les hypothèses néo-classiques (l'économie produit un seul bien homogène à l'aide du capital (K) et du travail (L), la production est faite dans un cadre de concurrence parfaite,...) du processus de développement, notamment celle du modèle de base de Solow sans progrès technique, la vision stratégique du Président Wade peut être décrite par le graphique ci-après.

Rappel : modèle de néo-classique de la croissance

Soit la fonction de production suivante :

$$Y = F(K, L) = K^\alpha (L)^{1-\alpha} \quad \text{avec } 0 < \alpha < 1 \quad \text{avec}$$

α : élasticité du revenu (Y) par rapport au capital

Elle a des rendements constants et de « bonnes propriétés » :

$$F(0) = 0 \quad F(\infty) = \infty \quad F' > 0 \quad F'' < 0$$

Autrement dit, on ne peut pas produire sans capital et la production croit toujours avec la l'augmentation du capital par tête ($\frac{K}{L}$) : k

$$f(k) = \frac{Y}{L} = \frac{k^\alpha (L)^{1-\alpha}}{L} = k^\alpha$$

La fonction de l'investissement (I_t) est de type keynésien :

$$I_t = \dot{K} = sY_t - \delta K_{-t}$$

$$\frac{\dot{k}}{k} = \frac{\dot{K}}{K} - \frac{L}{L} = \frac{sY_t}{K} - (n + \delta)$$

Avec \dot{K} : la variation du stock du capital

s : taux d'épargne

- n : le taux de croissance de la population

I_t : l'investissement de l'année t

- δ : le taux de dépréciation du capital précédente

K_{-t} : le stock de capital de l'année précédente

Sous l'hypothèse de la décroissance de la productivité moyenne, la résolution de ce modèle conduit l'économie à un niveau de croissance du capital par tête ($\frac{\dot{k}}{k}$) stable et nul appelé état stationnaire. C'est-à-dire au niveau où :

$$\frac{\dot{k}^*}{k} = sf(k)/k - (n + \delta) = 0 \quad \leftrightarrow \quad sf(k)/k = (n + \delta)$$

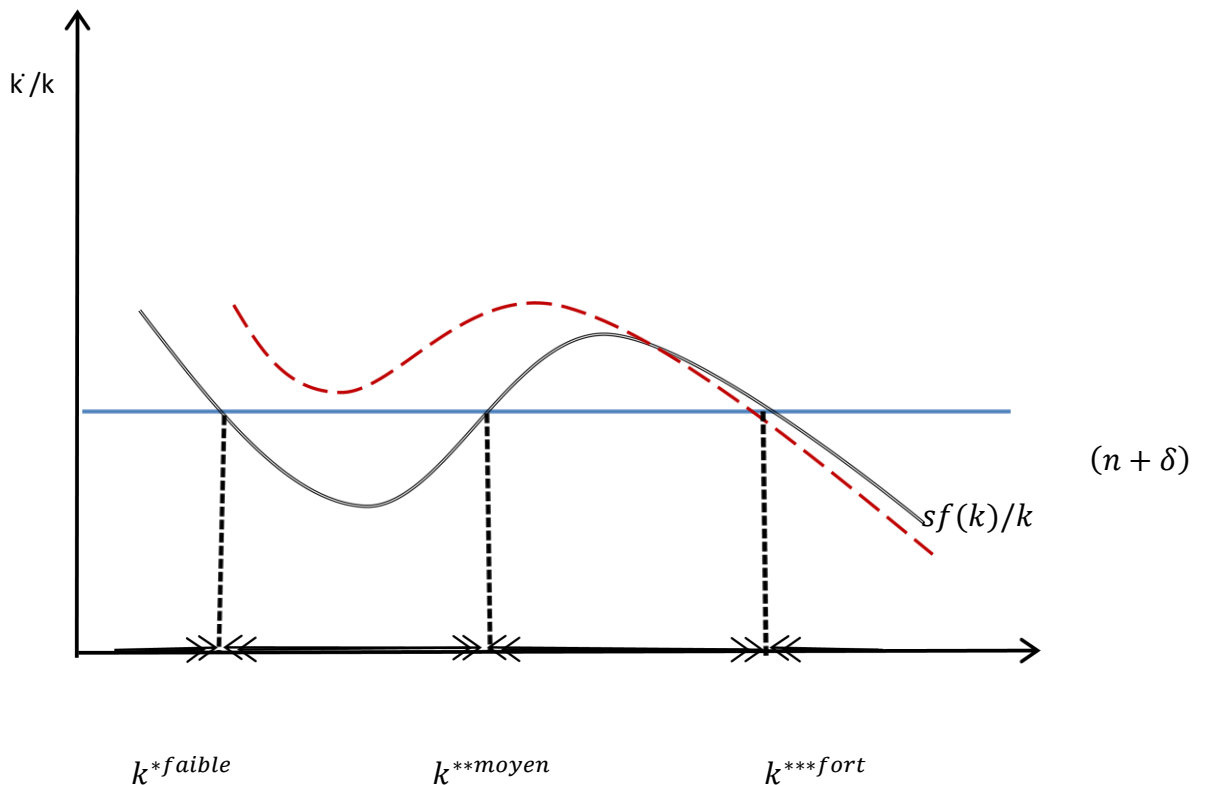
- k^* : la variation du capital par tête à l'état stationnaire

Si tous les pays avaient les mêmes caractéristiques (taux d'épargne, taux de croissance, démographique,...), à l'exception de leur intensité capitaliste (k) initiale, alors les pays pauvres rattraperaient les pays riches en termes de développement économique. Dans ce cas, la convergence serait absolue. Cependant l'existence de différences multiples entre les économies fait qu'elles ne convergent pas vers le même état stationnaire. Celles qui ont plus ou moins les caractéristiques convergeront vers le même état stationnaire. C'est ce qu'on appelle la convergence conditionnelle (Barro -2000).

En supposant que nous ayons deux équilibres stables. Un équilibre stable avec un faible niveau de capital par tête ($k^{*faible}$) qui représente ici la situation des pays les moins avancés, donc celle du Sénégal. Et un équilibre stable de capital par tête fort ($k^{***fort}$) qui est celle des pays émergents.

L'équilibre intermédiaire est instable car si l'économie se situe à un de $k < k^{**moyen}$, alors elle reviendra à l'équilibre ($k^{*faible}$). Elle tendra vers $k^{***fort}$ si $k > k^{**moyen}$.

Graphique 5 : la sortie de la trappe à pauvreté



Source: Inspiré de Yildizoglu Murat (www.vcharite.univ-mrs.fr)

Par conséquent, l'existence de multiples équilibres stables implique « qu'un pays pauvre ne peut sortir de la pauvreté à moins que des initiatives politiques ne soient prises pour modifier les conditions initiales, de manière à ce que ce pays puisse « sauter » en dehors de son équilibre initial, stable et bas, vers un autre équilibre, également stable, caractérisé par un niveau de revenu plus élevé » (Berthélemy J-C – 2006).

L'augmentation du taux d'épargne pourrait permettre à un pays de « sauter » en dehors du piège du sous-développement. Etant donné son niveau d'épargne faible, le recours à l'épargne extérieure semble être une solution pour le gouvernement sénégalais. Par le biais de l'IDE, le Sénégal augmenterait son stock de capital, donc son niveau capital par tête (k). On peut donc

supposer des phases de croissances dues à des rendements croissants associé au transfert de fonds.

Si le volume des IDE est assez significatif, de telle sorte qu'il puisse couvrir la dépréciation du capital (δ) et que l'intensité capitaliste (k) de l'économie décline hors du piège du sous-développement, alors le pays pourrait converger vers un niveau état stationnaire ($k^{***fort}$) qui serait ici celui des pays émergents. Cette situation est représentée dans le graphique par la courbe en pointillés.

Ainsi pour sortir du Sénégal de la « trappe à pauvreté » les autorités misent beaucoup sur l'épargne extérieure. L'entrée d'IDE, grâce à la SCA, permettrait au Sénégal d'obtenir une croissance en moyenne de 7-8% sur la période 2005-2015. Cette hausse de l'activité économique nécessiterait une utilisation plus importante de main-d'œuvre, et donc une redistribution de revenus et une baisse du taux de chômage.

Il faut cependant souligner qu'il existe d'autres moyens pour un pays pauvre de converger vers l'émergence : développer la formation (capital humain), développer la recherche, etc. Berthélemy (2006) pense qu'il faudrait privilégier les politiques qui permettent une amélioration de la productivité (telle que l'éducation) plutôt que de miser sur des transferts de fonds. Pour lui rien ne garantit qu'à la fin des transferts le capital par tête déclinera hors du piège de sous-développement.

Néanmoins il est important de rappeler que dans sa mise en œuvre, la stratégie de croissance accélérée s'appuie sur un certains nombre de grappes et que ces grappes ne sont pas choisies de façon définitive. Des réorientations peuvent être introduites. Ainsi certains secteurs, qui n'étaient pas pris en compte initialement, peuvent être réintégrés en tant que grappes prioritaires.

B / Le plan d'action

1 / La mise en place d'un environnement des affaires de classe internationale (EACI)

C'est l'outil sur lequel compte les autorités sénégalaises pour attirer les investisseurs étrangers. Elle consiste à faciliter l'investissement au Sénégal par la réduction de la durée des procédures de création d'une entreprise (en la ramenant à 48h), par la réduction de l'impôt sur les sociétés. Celui-ci est passé en 2006 de 33% à 25%. Cet environnement des affaires de classe internationale nécessite également une mise à niveau du cadre réglementaire et

environnemental des affaires en prenant pour référence les pratiques dans les pays de l'OCDE.

La réussite de cette stratégie de croissance accélérée est intrinsèquement liée au succès de cette phase qui permettrait d'instaurer la confiance chez les bailleurs de fonds et chez les investisseurs.

2 / Les grappes

- La grappe agriculture et agro-industrie

Cette grappe vise à dynamiser l'agriculture locale en développant les infrastructures. A travers cette grappe, la stratégie de croissance accélérée permettrait d'abord au Sénégal de produire suffisamment pour sa consommation locale et ensuite de produire pour le reste du monde.

Avec des investissements publics à hauteur de 34,4 milliards de F CFA, l'Etat espère attirer 55,7 milliards de F CFA d'investissements privés dans la grappe.

- La grappe « produits de la mer et aquaculture »

Jadis un secteur phare de l'économie sénégalaise, le secteur de la pêche a été victime d'une mauvaise gestion dans l'exploitation des produits halieutiques. Ce qui a entraîné une surproduction et donc une raréfaction des certaines espèces. Par la grappe « produits de la mer et aquaculture » le gouvernement sénégalais cherche à encadrer le secteur de la pêche et de l'aquaculture afin d'assurer sa viabilité. Son coût de mise en œuvre s'élève à 56,431 milliards de francs CFA.

- La grappe textile habillement

Pour un coût de 14,43 milliards de francs CFA, les dirigeants sénégalais veulent profiter de la grande quantité de coton produit au Sénégal et dans la sous-région pour faire du Sénégal, dans le long terme, un grand pays producteur et exportateur des produits textiles. Un des atouts de cette stratégie serait le marché de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de L'Ouest (CEDEAO).

- La grappe TIC et téléservices

C'est l'un des rares secteurs de l'économie sénégalaise en plein essor. L'Etat sénégalais veut profiter des avantages comparatifs dont le Sénégal dispose dans ce domaine par rapport à ses concurrents de la sous-région pour faire du Sénégal une référence en Afrique en la matière. Aujourd'hui les TIC ont une grande importance dans la vie économique en ce sens qu'elles permettent d'améliorer la productivité des entreprises (gains de temps, facilitation des échanges,...). Dans sa stratégie de croissance accélérée, l'Etat sénégalais envisage investir 96,3 milliards de franc CFA (sur la période 2007-2010) dans les infrastructures (parc de technologique, cyber-village,...), la formation et également encourager le développement des téléservices.

- La grappe tourisme, industries culturelles, artisanat d'art

Profiter des 700 kilomètres de plages que dispose le pays, pour développer et diversifier son offre en matière de tourisme. Tel est l'objectif principale de cette grappe. Dans cette perspective, le gouvernement sénégalais entend développer les infrastructures de transport (aéroports de Saint-Louis, Ziguinchor et Cap-Skiring) pour favoriser l'accès aux touristes dans les zones à forte attractivité touristique.

Au total, la mise en œuvre de la stratégie de la croissance accélérée permettrait la création de 365000 postes d'emplois sur la période 2007-2010.

C / L'état de l'évolution de la stratégie de croissance accélérée

Nous allons maintenant voir l'état d'avancement de la stratégie de la croissance accélérée en faisant d'abord une évaluation de la mise en place de l'EACI et ensuite nous verrons quelles sont les grappes qui sont plus ou moins sur la bonne voie.

1 / L'état d'avancement de la mise en œuvre de l'EACI

On constate aujourd'hui que cette Environnement des Affaires de Classe Internationale tarde à être effectif. Même si l'impôt sur les sociétés est passé de 33% à 25% en 2006, beaucoup d'efforts restent à faire de la part du Sénégal.

Comme le révèle l'indicateur Doing Business de la Banque Mondiale, le Sénégal fait partie des 30 pays dont le milieu des affaires est le moins favorable pour l'investissement. Le Sénégal n'a quasiment pas avancé dans le classement du Doing Business. Sur 183 pays, il

occupe la 157^{ème} place du classement en 2010 (voir tableau 3). Le dernier rapport Doing Business révèle de nets écarts en matière de protection des investisseurs entre le Sénégal et sa référence, les pays de l'OCDE (voir tableau 4). Cet indicateur relève que le milieu des affaires au Sénégal est loin d'atteindre un niveau optimal.

Tableau 3 : L'évolution de l'indicateur du Doing Business pour le Sénégal

Années et nombre de pays pris en compte		2007 (175 Pays)	2008 (178 Pays)	2009 (181 Pays)	2010 (183 Pays)	2011 (183 Pays)
Rang du Sénégal dans le classement		146	162	149	157	152
PROTECTION DES INVESTISSEURS	Indice de divulgation de l'information (0-10)	4	6	6	6	6
	Indice de responsabilité des dirigeants (0-10)	4	1	1	1	1
	Facilités des poursuites par les actionnaires (0-10)	4	2	2	2	2
	Indice de protection des actionnaires (0-10)	4	3	3	3	3

Source : Banque Mondiale, Doing Business 2007-2011

Tableau 4 : Comparaison de la Protection des investisseurs dans les pays de l'OCDE et le Sénégal

Protection des investisseurs	Indice de divulgation de l'information (0-10)	Indice de responsabilité des dirigeants (0-10)	Facilités des poursuites par les actionnaires (0-10)	Indice de protection des actionnaires (0-10)
Pays de l'OCDE	6	5,2	6,8	6
Sénégal	6	1	2	3
Ecart	0	4,2	4,8	3

Source : Banque Mondiale, Doing Business 2011

A cela s'ajoute de nombreux problèmes de corruption qui touchent l'économie sénégalaise. L'Indice de la Perception de la Corruption (IPC) de Transparency International en témoigne. La note du Sénégal est passée de 3,6 en 2007 à 2,9 en 2010. « La note de l'IPC fait référence à la perception du degré de la corruption vue par les hommes d'affaires et les analystes-pays et s'étend de 10 (probité élevée) à 0 (très corrompu) » (Transparency International – 2007).

2 / L'état d'évolution des grappes

L'évolution des grappes semble être mitigée. Seule la grappe TIC et téléservices a réalisé de bonnes performances. La grappe tourisme, industries culturelles, artisanat d'art semble être sur la bonne voie. Quant aux restes des grappes, elles rencontrent de grandes difficultés.

La grappe TIC et téléservices a bénéficié de la rentrée d'IDE. Les téléservices sont en pleine expansion dans la capitale Sénégalaise à cause d'une main-d'œuvre relativement moins chère comparée à son coût dans les pays occidentaux. Des centres d'appels tel que PCCI (Premium Contact Center International) traitent pour des entreprises françaises (comme exemple orange France).

Dans les télécommunications, la concurrence est resté rude entre SONATEL et Tigo Sénégal. Avec une licence achetée à 200 millions de dollars en 2007 (ARTP – rapport annuel 2007), SUDATEL accentue davantage la concurrence qui s'avère positive pour le consommateur en termes de coût et de qualité des services proposés. Cependant la traditionnelle société de télécommunication du Sénégal (la SONATEL) domine toujours le marché avec des bénéfices nets croissants, même en période de crise (voir tableau 5).

Tableau 5 : L'évolution des bénéfices nets de la SONATEL de 2006 à 2009

Années	2006	2007	2008	2009
Bénéfices nets en milliards de francs CFA	146,617	161,205	156,825	185,028

Source : SONATEL (www.sonatel.sn)

Le secteur touristique et artisanal bénéficie de la construction du nouvel aéroport international Blaise Diagne de Ndiass, malgré que la modernisation des aéroports régionaux semble être factuelle. En effet celui-ci viendra remplacer l'aéroport Léopold Sédar Senghor qui dispose d'une capacité d'accueil plus faible et qui constitue en quelque sorte un encombrement à l'intérieur de la capitale sénégalaise (Dakar).

Cependant la délocalisation de l'aéroport L. S. Senghor a révélé au grand jour un problème de transparence dans la gestion des marchés publics. En effet, ce processus de délocalisation a permis au gouvernement de vendre une partie des terres de l'aéroport sans que cela ne passe par un appel d'offre public. Cet argent collecté de la vente des terres a servi de construire le fameux monument de la renaissance africaine dont 35% des recettes appartiendront à Wade (information révélée par la presse sénégalaise et confirmée par le Président Wade lui-même).

Il apparaît dans cette démarche une question fondamentale : la construction de l'aéroport de Ndiass et du monument de la renaissance africaine servent-elles à améliorer l'attractivité du Sénégal dans le secteur touristique ? Où bien servent-elles de moyens pour le pouvoir en place de s'enrichir ?

En ce qui concerne la grappe agriculture et agro-industrie, elle n'a pas réellement produits d'effets significatifs. En effet, en plus de cette grappe qui vise à réaliser d'abord l'autosuffisance alimentaire, le gouvernement du Sénégal mettra paradoxalement encore en place deux autres politiques allant dans ce sens.

La première porte le nom du plan REVA (Retour Vers l'Agriculture). Elle a été initiée en 2006 suite au vaste mouvement d'immigration de la jeunesse vers l'Europe. Alors qu'ils ne trouvaient pas du travail dans leur propre pays, de nombreux jeunes sénégalais ont choisi de risquer leur vie en s'embarquant dans des pirogues pour l'Espagne. En collaboration avec le gouvernement Espagnol, le gouvernement Sénégalais a mis en place ce plan REVA pour rapatrier ses jeunes et faire d'eux « des fermiers modernes ». L'aboutissement de ce programme serait l'inondation du marché interne de produit agricole et l'exportation du surplus vers le marché mondial. Deux ans après, alors que le plan REVA n'a pas encore porté ses fruits, le gouvernement déclare la GOANA (Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance). Ce qui, implicitement, annonce l'échec du plan REVA qui juste à présent n'a pas atteint son objectif. Et donc tous les efforts du gouvernement ont été redéployés vers la GOANA.

Ce programme est né également dans des conditions imprévues. En effet le pays était plongé dans une infernale hausse des prix des produits alimentaires de base (riz, blé,...) résultant de leurs cours sur le marché mondial. La seule solution durable était encore la recherche de l'autonomie alimentaire dans la mesure que le Sénégal dispose d'une vallée et de nombreuses autres terres cultivables.

Aujourd'hui, malgré que le Président Wade ait affirmé dans son discours du 31 Décembre 2010 que « nous avons atteint l'autosuffisance alimentaire », le Sénégal reste toujours dépendant sur ces produits alimentaires de base. L'ANSD nous révèle dans son bulletin mensuel du commerce extérieur de décembre 2010 que les importations du mois ont augmenté de 38,83% comparées à celles de novembre. Entre autres produits qui ont entraîné cette hausse figure le blé et le riz avec des variations mensuelles respectives de 125,43% et 63,78%.

Au total, la mise en œuvre de la stratégie de croissance accélérée du Sénégal tarde à être effective. Ainsi les objectifs fixés pour cette première phase (2007-2010) ne sont pas atteints. Ni l'autosuffisance alimentaire ni une baisse significative du taux de pauvreté n'est observé. D'après les prévisions conjointes de la Banque Mondiale et de l'ANSD (2010), le faible taux de croissance en moyenne de l'économie (2,9% en moyenne sur la période 2007-2009) par rapport aux attentes a un effet négatif sur la réduction de la pauvreté.

MESPLE-SOMPS avait déjà conclu en 2007 que la stratégie de croissance accélérée du Sénégal n'est pas pro-pauvre. En effet cette stratégie ne donne pas assez de place aux secteurs

informel et agricole qui emploient plus de la moitié des travailleurs. Le Sénégal ne dispose pas d'un système de redistribution qui permettrait à l'Etat d'opérer une redistribution des revenus de la croissance en faveur des plus démunis (les pauvres). Donc on risque d'assister, au moins dans le court et moyen terme, à une aggravation de l'écart entre le revenu des riches et celui des pauvres.

Cette conclusion est la même que celle de Lachaud J-P (1995) et celle de Lahimer N (2009). A la suite de leurs études économétriques, ils ont abouti à la conclusion suivante : la croissance économique en Afrique subsaharienne tend à accentuer les inégalités. En effet celles-ci suivent généralement une courbe en cloche (la courbe de Kuznets). Elles augmentent dans un premier temps pour se réduire dans le long terme.

Ainsi pour Vérez (2010) « La croissance ne suffit pas à engendrer le développement, lequel s'intéresse non à l'augmentation des quantités produites, mais aux conditions de vie des groupes qui composent la population du pays ». Il est nécessaire donc d'appliquer des politiques de redistribution du revenu ou d'aide aux plus démunis.

Nous pouvons donc dire que la stratégie de croissance accélérée, qui semble décrire un avenir prometteur de l'économie sénégalaise, a montré ses limites. Limites dues à la mauvaise gestion de deniers publics et également à la mauvaise prise en compte de l'environnement internationale.

Section 2 : Les obstacles à la stratégie de croissance accélérée

Le vraisemblable échec de la stratégie de croissance accélérée du Sénégal est lié à la mauvaise prise en compte de l'environnement international et également aux crises mondiales (financière, économique, pétrolière et alimentaire).

A / L'insuffisante prise en compte de l'environnement international

Le Sénégal fait partie des Pays Pauvres Très Endettés qui bénéficient de l'assistance des institutions de Bretton Woods. Il a, à ce titre, bénéficié de l'Initiative d'Allégement de la Dette Multilatérale (IADM).

Dépendant du reste du monde tant pour sa consommation que pour son financement (80,5% de son besoin de financement en 2009 a été financé par l'extérieur – SES 2009), le gouvernement sénégalais semble avoir négligé ce paramètre dans l'élaboration de sa stratégie de croissance. En effet le reste du monde a été considéré comme source de financement (à

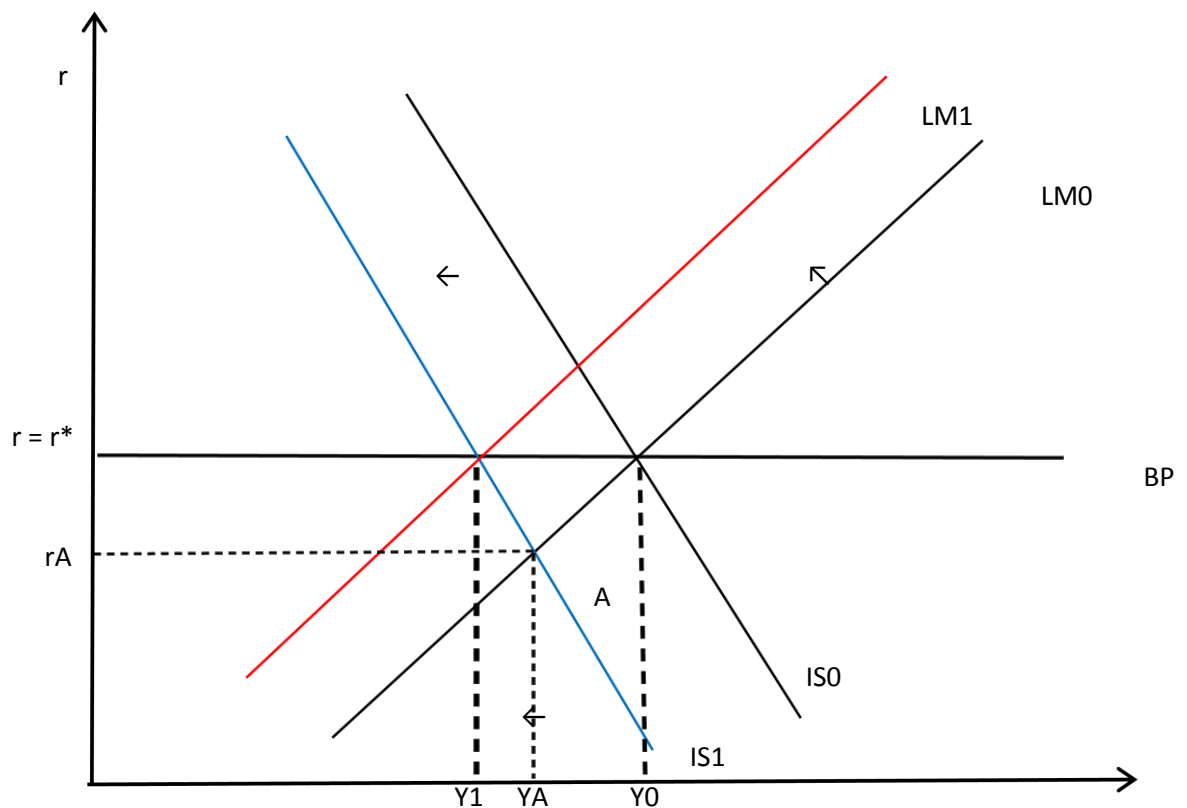
travers les IDE) et source de débouchés. La stratégie de croissance accélérée prévoit une forte entrée de flux de capitaux venant de l'extérieur. Elle a considéré le reste du monde comme un grand marché qui absorberait toujours l'offre émanant de l'économie sénégalaise. Chose tout à fait normale.

Cependant, les autorités sénégalaises n'ont pas pensé que la forte dépendance de l'économie sénégalaise vis-vis du reste du monde pourrait être un frein majeur à la réalisation des objectifs fixés dans la stratégie de croissance accélérée (7-8% de croissance en moyenne à l'horizon 2015). En effet un choc externe tel qu'une crise économique, une augmentation des prix des produits de bases, aura un effet négatif sur la croissance économique du Sénégal.

Le modèle Mundell-Fleming nous en donne une illustration parfaite (voir graphique 5). En supposant qu'il y ait une crise dans le reste du monde, nous pouvons bien faire l'hypothèse d'une baisse du revenu des ménages étrangers. Cette baisse se traduit par la baisse de la demande adressée pour les produits domestiques. Une hausse du prix des importations, des produits de première nécessité (comme se fût le cas du Sénégal), associé à cette baisse des exportations, entraîne un déficit commercial. L'économie se déplace vers le point A qui est un déficit externe. A ce niveau, l'offre de monnaie sur le marché est supérieure à sa demande, et donc il y a un risque de dépréciation de la monnaie. Comme on est dans un régime de change fixe, l'intervention de la banque centrale par l'achat de la monnaie domestique et par la vente de devises étrangères permettra de restaurer l'équilibre sur le marché monétaire (LM0 se déplace vers LM1).

La baisse du revenu étranger a donc pour conséquences la baisse des exportations domestiques (IS0 se déplace vers IS1), la baisse des réserves de change et par-dessus de tout un ralentissement de l'activité économique domestique.

Graphique 6 : L'effet d'une baisse du revenu étranger sur l'économie domestique

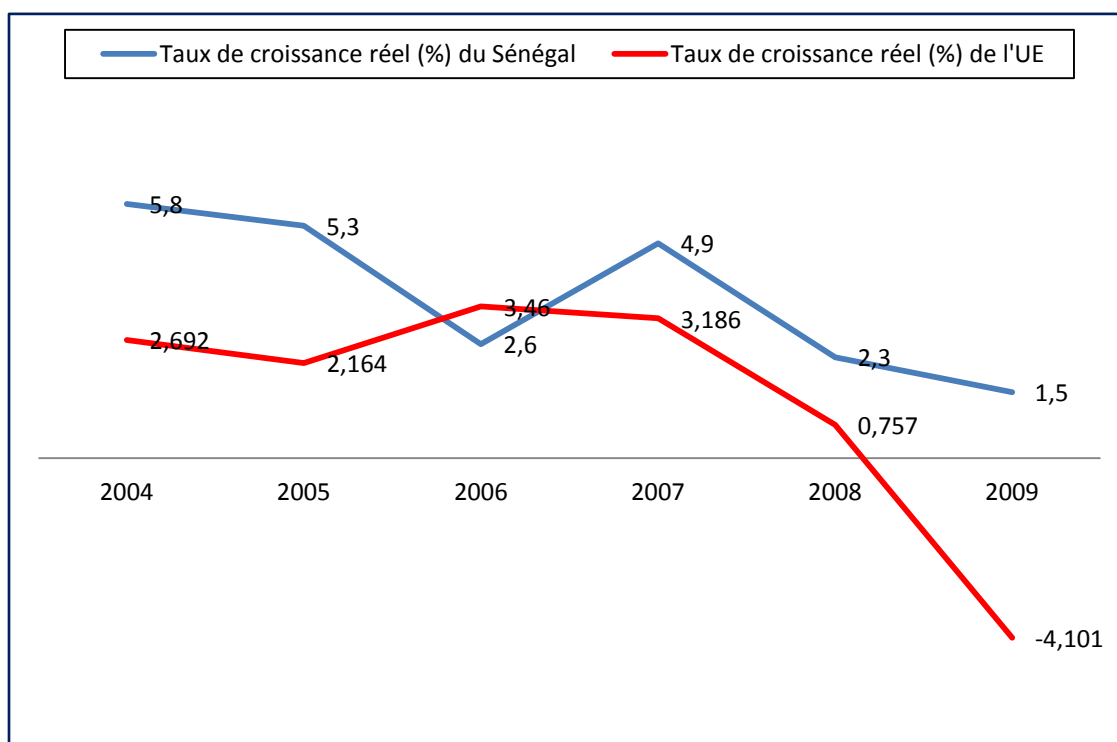


Source : Cours Kocoglu

Le graphique suivant est révélateur de cette fragilité de l'économie sénégalaise à la conjoncture internationale. Il montre une certaine corrélation de l'économie sénégalaise à celle de l'Union Européenne (UE), son premier partenaire commercial. Cependant la croissance de 2,6% en 2006 est due aux difficultés rencontrées par les Industries Chimiques du Sénégal (ICS), à l'augmentation du prix du baril de pétrole et à la baisse du prix de l'arachide sur le marché mondial (perspectives économiques des états de l'UEMOA en 2007 – page 28).

La crise financière et économique de 2007-2008, en particulier dans l'UE a entraîné une baisse de la croissance réel du PIB du Sénégal, passant de 4.9% en 2007 à 1,5% en 2009. Ce constat reflète bien la conclusion du modèle de Mundell-Fleming sur les conséquences d'une baisse du revenu étranger sur une petite économie ouverte au reste du monde en change fixe.

Graphique 7 : Taux de croissance réel (%) du PIB du Sénégal et de l'UE de 2004 à 2009



Source : FMI 2010, BCEAO 2010.

B / les crises mondiales

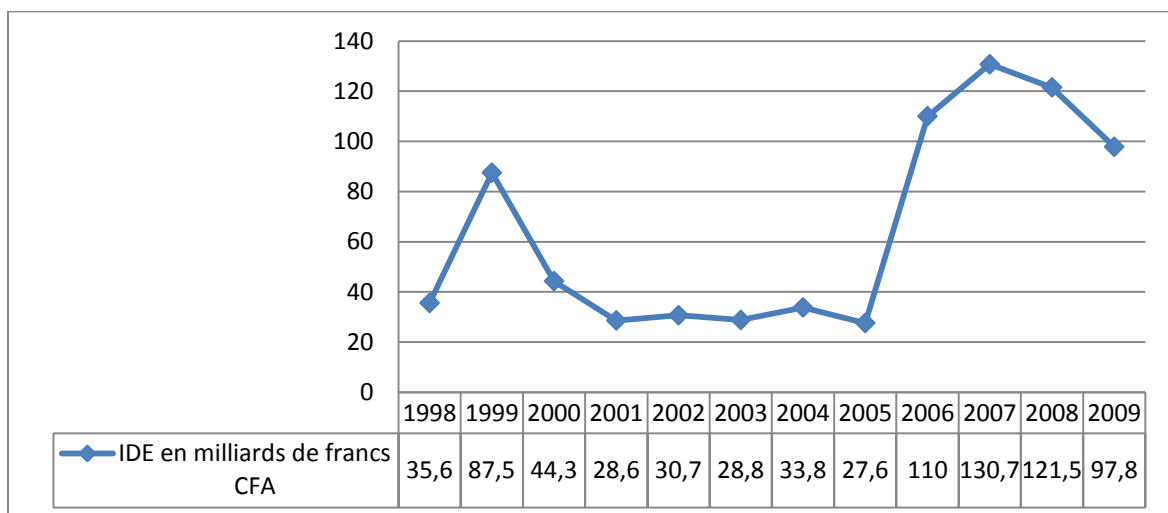
1 / La crise financière et économique de 2007-2008

Connue sous le nom de la « crise des subprimes », la crise financière enclenchée aux Etats-Unis en Août 2007 a bouleversé l'activité économique mondiale. « On est en effet passé d'un problème de marché (les subprimes et leur diffusion via les produits structurés) à une crise financière (le marché des refinancements à court terme) puis à une crise bancaire, laquelle a eu, à son tour, des répercussions macroéconomiques » (Banque de France - 2010). Avec l'interconnexion des finances mondiales (grâce à la mondialisation), une crise de telle ampleur ne peut se produire dans la première puissance économique mondiale sans atteindre le reste du monde (Stiglitz 2009). Elle s'est très vite propagée dans les autres économies. La crise a entraîné l'effondrement du système bancaire avec la faillite de grandes banques à travers le monde. Par le canal du crédit à l'économie, elle a atteint l'économie réelle avec un ralentissement de l'activité économique globale.

Les pays en développement, tel que le Sénégal, ont subi de plein fouet la crise par le biais des transferts de fonds des immigrés et des IDE. En effet, en cas de crise économique dans les pays développés, les premiers travailleurs touchés sont généralement les immigrés (Stiglitz 2009). Selon l'ANSD, le Sénégal a également enregistré en 2009 une baisse de 8,2% des transferts de fonds des immigrés et un ralentissement de l'activité touristique avec une diminution de 7,5% des entrées de touristes.

L'investissement direct étranger a connu un recul de 25,17% sur la période 2007-2009 alors qu'il avait connu une progression très rapide sur la période 2005-2007 (voire graphique 8). Cette forte hausse des IDE à destination du Sénégal sur la période 2005-2007 est due principalement à la privatisation de la (Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (2005), des Industrie Chimiques du Sénégal (2007), du terminal à conteneurs du port autonome de Dakar (2007), à la vente de la licence d'exploitation de l'or de Sabadola (2005) et à la vente de la licence d'exploitation téléphonique à SUDATEL (2007).

Graphique 8 : L'évolution des IDE au Sénégal de 1998 à 2009



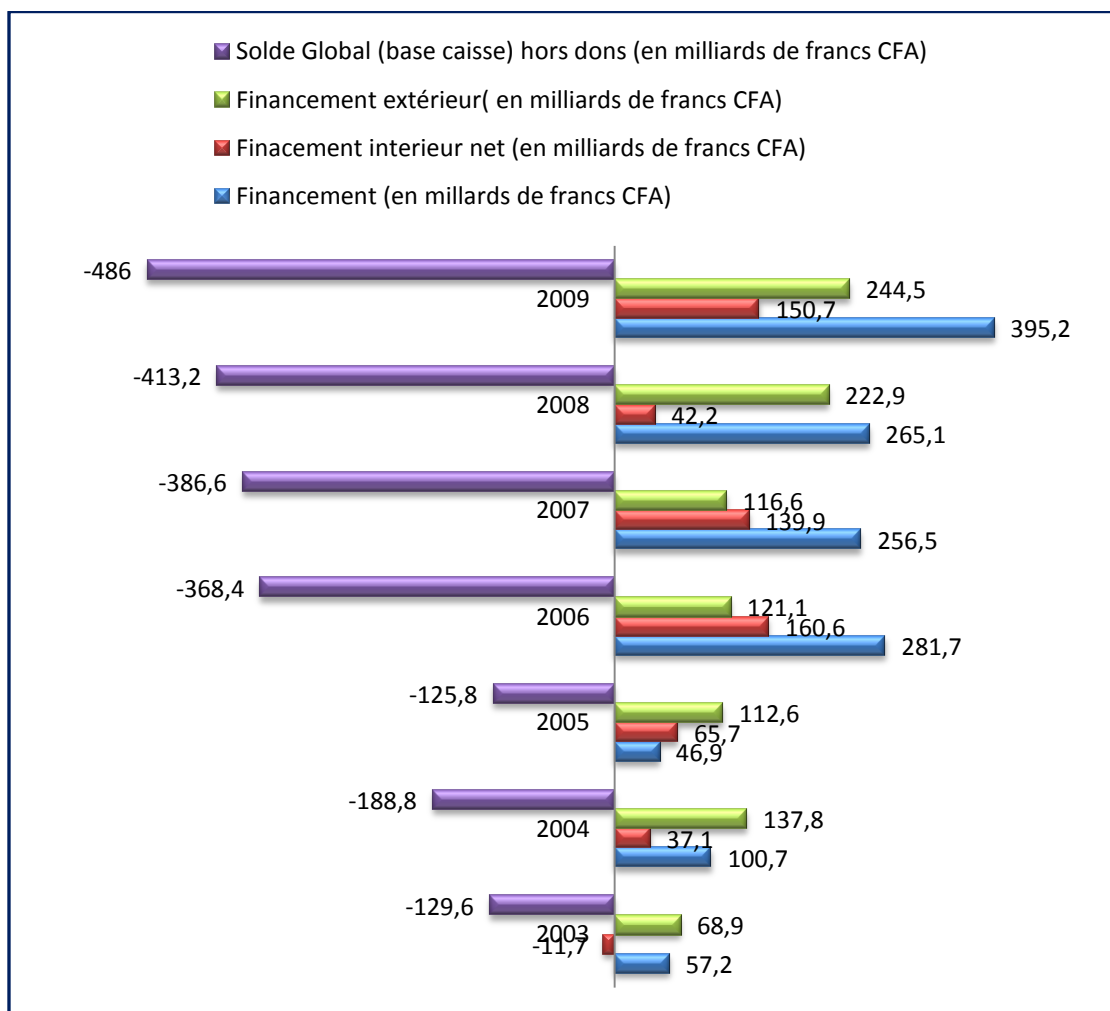
Source : BCEAO, Evolution de la balance des paiements 2000-2009

La crise financière et économique a pesé aussi sur les finances publiques de l'Etat qui étaient déjà en difficulté. Le ralentissement de l'activité économique a biaisé les prévisions de recettes du gouvernement. Pour faire face à cet imprévu, le Sénégal était dans l'obligation de recourir à un niveau élevé de financement. Le besoin de financement de l'Etat est passé de 46,5 milliards de francs CFA en 2005 à 395,2 milliards de francs CFA en 2009 (voir graphique 7).

Cependant, il faut souligner que ce besoin de financement a été plus important en 2006 qu'en 2007 et 2008. Cela peut s'expliquer par les subventions sur les prix du riz et du gaz et à la SENELEC suite à ses nombreux problèmes (le vieillissement des machines de la quasi-totalité des centrales électriques). Nous traiterons de cet aspect au point suivant.

Pour les mêmes raisons que précédentes, le solde global (base caisse) hors dons s'est également dégradé. Alors qu'il semblait retrouver la bonne voie en 2005, la crise énergétique suivie de la crise financière et économique viendront accentuer son déficit (voir graphique 9).

Graphique 9 : Effets des crises énergétique, financière et économique sur les Finances Publiques du Sénégal de 2005 à 2009



Source : BCEAO, Tableau des Opérations Financières des Etats, 2003-2009

La première phase de la stratégie de croissance accélérée du Sénégal n'a pas été seulement secouée par la crise financière et économique. D'ailleurs, elle a été d'abord secouée par le choc pétrolier de 2006. A la crise énergétique c'est joint la crise alimentaire.

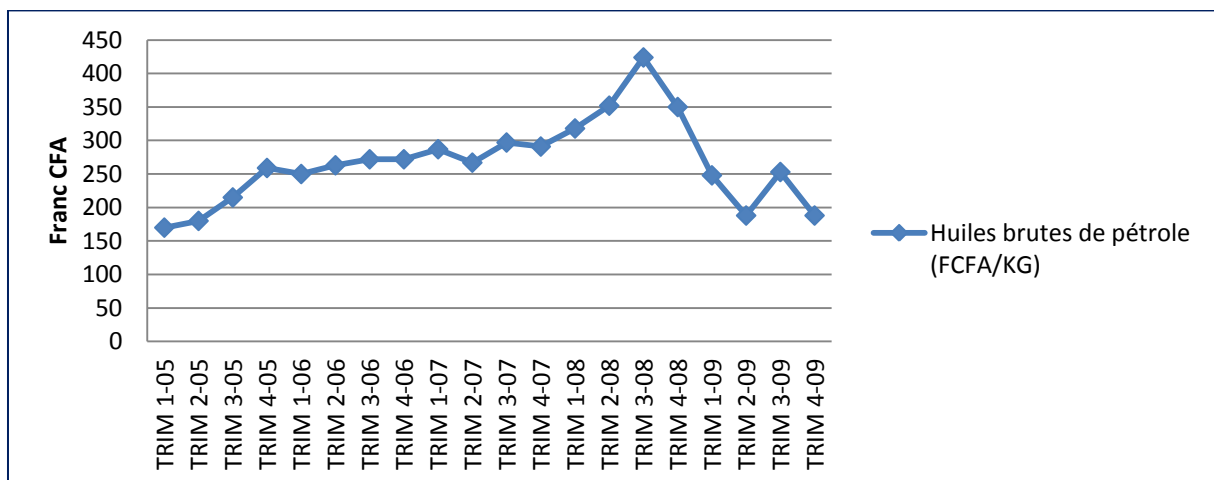
2 / La crise énergétique et alimentaire

Même si la crise financière et économique apparaît comme un obstacle à l'atteinte des objectifs de la stratégie de croissance accélérée, celle-ci la compromet moins que les crises pétrolière et alimentaire. La maîtrise de l'énergie est une nécessité pour tout pays qui aspire à l'émergence dans la mesure que celle-ci reste indispensable pour le bon fonctionnement de l'activité économique.

En tant que pays importateur de pétrole, le Sénégal a subi les conséquences de la fluctuation du prix du pétrole ces dernières années (voir graphique 10). La valeur unitaire du kilogramme de l'huile brute de pétrole a doublé entre 2005 et 2008. Elle est passée de 170 F CFA au premier trimestre de 2005 à 424 F CFA au troisième trimestre de 2008. En 2009 le prix du kilogramme d'huile brute de pétrole a chuté pour atteindre 188 F CFA au quatrième trimestre.

Cette instabilité du cours du pétrole peut être appréhendée aussi à travers les hausses inédites du prix du baril de pétrole. En décembre 2007 le prix en moyenne mensuelle a atteint 90,9 dollars. Il sera à plus de 147 dollars au milieu de l'année 2008 (ANSD).

Graphique 11 : Evolution de la valeur unitaire par poids net (CFA/KG) de l'Huile de Pétrole



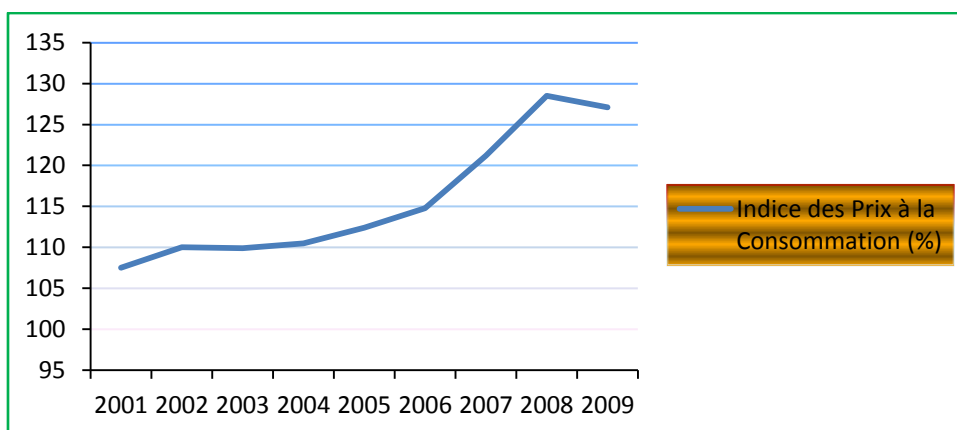
Source : ANSD, Bulletin trimestriel, Statistiques du Commerce Extérieur, 2005-2009

Depuis 2006 l'électricité est devenue de plus en plus rare au Sénégal. Le pays est plongé depuis cette date dans une série de délestage d'électricité rendant de moins en moins compétitives les entreprises sénégalaises. En effet les coupures d'électricité entraînent des charges supplémentaires pour les sociétés (achats de groupes électrogènes, de carburant devenue de plus en plus cher) et une perte de part de marché. Par le non respect des délais de livraisons, les sociétés se voient retirer des marchés.

La hausse du prix du baril de pétrole, combinée aux problèmes de la SENELEC (en plein difficultés financières et techniques) a entraîné un fiasco de l'activité économique. L'ampleur des difficultés financières de la SENELEC peut être perçue à travers son endettement bancaire évalué à 37,197 milliards de francs CFA au 31 Décembre 2006 (BCEAO). Selon la DPEE, les délestages d'électricité ont entraîné au Sénégal une perte de 1,4 point de pourcentage de croissance en 2010. Cette crise énergétique révèle la fragilité de la stratégie de croissance accélérée mise en place par le gouvernement sénégalais.

La dépendance alimentaire constitue également l'une des barrières à la réalisation des objectifs de la stratégie de la croissance accélérée. Le Sénégal importe la quasi-totalité de ses produits alimentaires. Ainsi la volatilité des prix des denrées de première nécessité (riz, blé, lait,...) sur le marché mondiale s'est lourdement ressentie dans le pays. La période 2006-2009 s'est révélée en une période très difficile pour les consommateurs sénégalais. Le coût de la vie est devenu de plus en plus cher (graphique 12).

Tableau 12 : Niveaux de l'Indice de Prix de la Consommation au Sénégal de 2001 à 2009



Base : 100

Source : ANSD, Note d'Analyse du Commerce Extérieur, 2009

On observe une inflation en variation annuelle de 2,1% en 2006. Elle est passée à 5,9% en 2007 puis à 5,8% en 2008. Ce qui témoigne des effets des crises énergétique et alimentaire sur le consommateur sénégalais.

A titre indicatif, la variation du prix en moyenne annuelle du kilogramme du riz brisé de 34,36% et du prix de recharge de gaz butane (bouteille 6 kg) de 50,46% sur la période 2006-2009 illustre bien les difficultés pour un père de famille d'assurer à sa famille une alimentation régulière et équilibrée.

En conséquence, l'atteinte de l'objectif du millénaire concernant la réduction de la pauvreté à moitié d'ici 2015 semble être compromise par la conjoncture économique. La dépendance énergétique et alimentaire du Sénégal apparaît ainsi en véritables obstacles pour la réalisation de toute stratégie de développement.

A mi-chemin, il apparaît très clairement qu'aucun des objectifs (réduction de la pauvreté de moitié, faire du Sénégal un pays émergent à l'horizon 2015) fixés initialement par le gouvernement sénégalais ne saurait être atteint.

Plusieurs raisons permettent d'apporter un éclaircissement sur le vraisemblable échec de la stratégie de croissance accélérée du Sénégal.

D'abord, la stratégie de croissance accélérée semble être mal spécifiée en ce sens qu'elle ne jette pas les bases d'une croissance durable et soutenue qui reposerait sur des leviers internes (l'éducation, la formation,...). Elle est mal spécifiée parce qu'elle n'a pas pris en compte le risque de choc exogène qui lui aurait permis peut être de préférer à la croissance accélérée une croissance moins élevée mais qui reposerait sur des facteurs internes. Les crises énergétique, financière et économique et la hausse des denrées de première nécessité sont des illustrations parfaites de cette fragilité de la stratégie de croissance accélérée du Sénégal.

Ensuite, la multiplicité des programmes dans un laps de temps pour atteindre le même but (par exemple en 2005 : grappe agriculture et agro-industrie ; 2006 : le plan REVA ; 2008 la GOANA) est de sorte à mettre en échec la réalisation de l'objectif car elle remet en cause la bonne volonté des gouvernants de s'attaquer avec déterminisme aux problèmes de la population.

A cela on peut ajouter, en fin, le manque de volonté politique et la corruption qui est devenue alarmante au Sénégal.

La recherche d'une solution durable pour le développement économique du Sénégal reste toujours donc d'actualité. Hormis l'impératif de résoudre le problème énergétique et alimentaire, la recherche d'une économie dynamique dans le long terme s'impose pour le Sénégal. A la différence de la stratégie de croissance accélérée, cette stratégie servira à poser les bases d'une croissance future soutenue et durable en favorisant la formation la démocratie et la transparence. Elle permettrait d'améliorer la compétitivité de l'économie sénégalaise qui s'est plus dégradé avec la crise énergétique et la hausse tendancielle de l'euro par rapport au dollar. Le taux de couverture des exportations par rapport aux importations s'est établi à 33,1% en 2007 avant de s'améliorer légèrement pour s'établir à 42% en 2009 (ANSD, 2009).

La restauration de la compétitivité de l'économie sénégalaise pourrait porter ses fruits dans le long terme en matière d'attractivité des IDE. En effet, il existe plusieurs facteurs d'attractivité des IDE tels que la qualité des institutions, la qualité de la main-d'œuvre, etc.

PARTIE 2 : L'IDE SOURCE DE CROISSANCE : CONDITIONS D'ATTRACTIVITE DE L'IDE. LE CAS DU SENEGAL.

Introduction :

L'interdépendance des économies, due à la mondialisation qui est de plus en plus croissante, favorise les échanges de biens et services et les transferts de fonds entre les différentes nations. Elle accentue également la concurrence entre les firmes multinationales (FMN). Ainsi la recherche de nouveaux marchés et de nouvelles sources de production pousse les FMN à investir dans différents pays.

Il y a investissement direct étranger lorsque « l'investisseur étranger détient au moins 10% des actions dans une entreprise, participation considérée comme un investissement à long terme qui permet, à son propriétaire, d'exercer une influence sur les décisions stratégiques et de gestion de la firme considérée » (Beitone et *al.* 2006).

Les pays en développement, généralement caractérisés par une épargne insuffisante et un besoin accru de financement, pourraient en tirer profit en essayant d'attirer le maximum d'investissements étrangers dans leurs économies.

Cependant l'investissement direct étranger obéit à un certain nombre de conditions. L'IDE suit la logique de la firme multinationale qui consiste d'abord à maximiser le rendement de l'investissement. De ce fait, la firme investira là où elle pense maximiser ses chances d'obtenir le gain le plus élevé. Par conséquent pour recevoir des IDE, les pays d'accueil doivent « remplir un certain nombre de conditions ». Ces politiques d'attractivité des IDE entraînent ainsi donc une concurrence entre les différents pays (Boualam 2008).

Dans cette seconde partie nous traiterons dans une première section des conditions d'attractivité des IDE. Dans la seconde section, nous essayerons d'examiner les améliorations que le Sénégal doit apporter à son économie pour être plus compétitif en matière d'attractivité des IDE, et poser ainsi les bases d'une croissance soutenue et durable.

Section 1 : Les conditions d'attractivité des IDE

Nous entamerons cette section par une revue de la littérature sur les facteurs déterminants de l'investissement direct étranger. Ensuite, nous analyserons l'évolution de l'IDE à travers le monde.

A - / La revue de la littérature sur les déterminants de l'IDE

Dans les années 1960-1970 le cadre théorique d'analyse de l'investissement direct étranger était lié à l'analyse des échanges internationaux de biens et services, guidée par la théorie des avantages comparatifs et factoriels entre les pays (Iosub-Dobrica -2006).

Avec l'introduction de la concurrence imparfaite dans la justification de l'internationalisation du processus de production par Hymer en 1960 et l'hypothèse de l'efficacité des marchés, Dunning élaborera au début des années 1980 l'approche éclectique communément appelée le paradigme OLI (Ownership-Localisation-Internalization) (Iosub-Dobrica, 2006).

Cette approche postule qu'une firme effectue un investissement à l'étranger lorsque trois conditions sont réunies. D'abord lorsqu'elle possède un avantage comparatif par rapport à ses concurrentes, ensuite si en investissant dans le pays d'accueil la firme peut contourner certains obstacles (droits de douanes, distances,...) et profiter des avantages liés au pays tels le marché, la disponibilité des ressources,... En fin, par l'IDE la firme internalise ses coûts (Iosub-Dobrica – 2006, Driss S. – 2007).

L'approche éclectique de Dunning est la base théorique traditionnelle de l'analyse de l'IDE. Cependant, les évolutions récentes des IDE et certaines études empiriques révèlent d'autres facteurs explicatifs des IDE. Ainsi, la théorie économique ne propose pas un cadre théorique consensuel des déterminants de l'investissement étranger (Dupuch S., 2004). Par ailleurs, certains éléments tels l'environnement institutionnel, les caractéristiques du marché du pays d'accueil (taille du marché, coût de la main-d'œuvre, qualité de la main-d'œuvre,...), la politique industrielle du pays d'accueil sont souvent cités comme facteurs déterminants de la décision d'investir à l'étranger d'une firme (Mallampaly et Savant -1999 Alaya et *al.*, 2007)

Dans une approche institutionnelle de North, Kaufmann (2005) considère l'environnement institutionnel comme le facteur déterminant de l'IDE. En effet pour lui des institutions démocratiques fortes permettraient de lutter contre « la captation de l'Etat et l'abus d'influence » en améliorant le climat de l'investissement. La lutte contre la corruption, la

protection de la propriété privée, la promotion de l'économie de marché apparaissent pour Kaufmann comme les éléments essentiels dans l'attractivité des IDE. Autrement dit, une bonne gouvernance, une justice indépendante et des règles juridiques bien établies réduisent le risque lié à l'investissement et stimulent l'investissement étranger. Globerman et Shapiro (2002) parle d'infrastructure politique nationale pour désigner ce bon climat politico-économique propice à l'IDE.

L'amélioration du cadre institutionnel et fiscal a un effet positif sur la décision d'investir de la firme (Alaya et al. 2007). De mauvaises institutions découragent l'investissement direct étranger (Boualam, 2008). Anthony Elson (2006) explique la différence de développement entre les pays de l'Asie de l'Est et ceux de l'Amérique Latine par le fait que les pays de l'Asie de l'Est ont su mettre en place de bonnes institutions attirant ainsi plus d'IDE. Il souligne que le rapport sur la compétitivité mondiale du Forum Economique Mondial (2004) révèle que la qualité des institutions publiques des pays de l'Asie de l'Est est meilleure que celle des pays de l'Amérique Latine.

Pour Rodrik et Subramanian (2003) la qualité des institutions est corrélée au revenu par tête. Ils estiment que la différence de revenu par habitant entre la Corée du Sud et la Bolivie est due à la différence de la qualité des institutions publiques dans ces deux pays. Ces auteurs affirment que « la qualité des institutions peut accroître notablement le revenu ; l'intégration mondiale et la géographie, à elles seules, n'ont pas le même effet ».

Sachs (2003) pense, par contre, que ça serait une erreur d'ignorer la géographie (la distance, le marché domestique,...). Pour lui, elle est aussi importante que les institutions. Il en veut pour exemple la géographie de l'Afrique qui est favorable au développement du paludisme. Et donc selon lui « si certains peuvent s'étonner de la capacité d'une maladie à paralyser le développement économique, c'est qu'ils ne comprennent pas bien comment une maladie peut influencer sur les résultats économiques. ». Kocoglu et David (2009) soulignent l'effet positif de la santé sur la croissance de long terme dans les pays développés.

Certains économistes citent l'effet de taille de marché, le faible coût de la main d'œuvre et le capital humain comme déterminants de l'IDE. Il en est ainsi des investissements étrangers à destination des pays de l'Asie de l'Est - la Chine possède un grand marché et le coût de la main-d'œuvre est relativement faible, Hong-Kong et Singapour disposent d'une main-d'œuvre relativement très qualifiée - (Sandra Poncet.....). La taille du marché domestique est

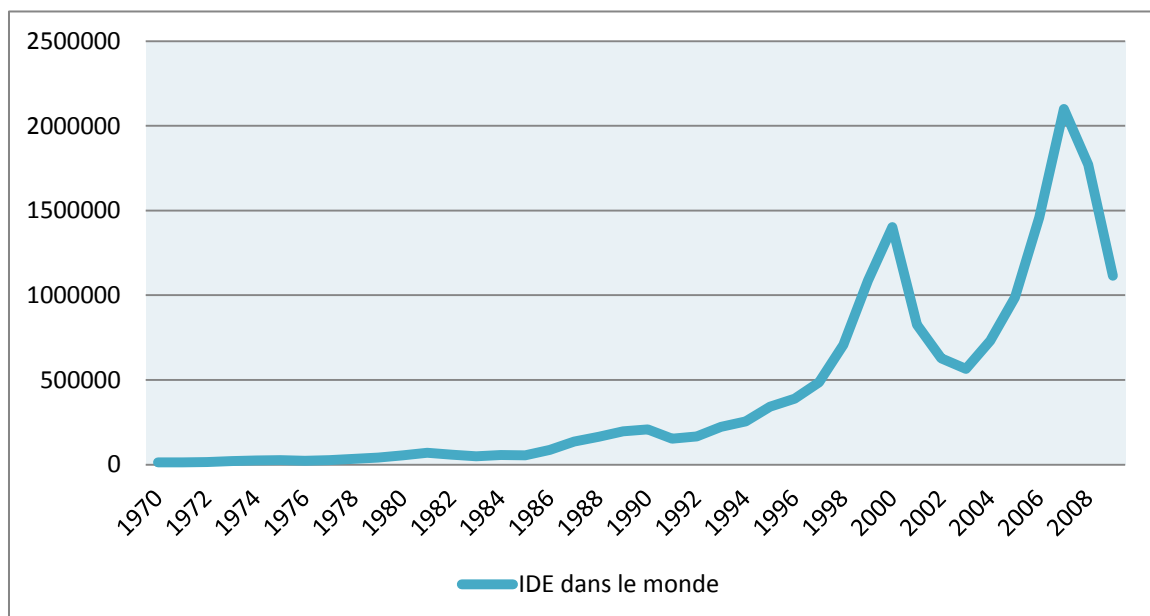
souvent cité dans la littérature économique comme l'un des principaux déterminants de l'IDE (Levasseur, 2002 ; Alaya et al, 2007).

La liste des déterminants de l'IDE est exhaustive, certaines études prennent en compte le régime de change, le risque-pays (Ben Abdallah et al, 2001). L'analyse de l'évolution de l'IDE nous permettra peut-être de mieux déduire les facteurs qui ont plus d'effet sur l'IDE.

B - / L'évolution de l'investissement direct étranger

L'IDE a connu diverses phases au cours de la seconde moitié du 20^{ème} siècle. L'évolution de l'IDE a été d'abord inférieure à celle du commerce international durant les années 1950-1960. Les deux taux s'égaliseront au cours de la décennie 1970. Et pendant la décennie 1980, précisément à partir de 1985, le taux d'accroissement de l'IDE sera plus que proportionnel au taux d'évolution du commerce international de biens et services (Beitone et al, 2006 ; Crozet et Koenig, 2005). A partir de cette date les flux d'IDE se sont accélérés à travers le monde (voir graphique 11).

Graphique 13 : Evolution des flux d'IDE mondial en millions de dollars US à prix constant



Source : CNUCED, UNCTADSTAT

Sur le graphique on observe bien une accélération des flux d'IDE à partir de 1985. En effet l'IDE mondial est passé 55 832 millions de dollars US (à prix constant) à 207 697 millions de dollars US sur la période 1985-1990. Soit une progression annuelle moyenne de 30% sur la période considéré. L'IDE dans le monde atteindra, en 2000, la somme de 1 401 466 millions de dollars US après une légère chute sur la période 1991-1993 due, notamment, à l'augmentation de la prudence de la part des investisseurs suite aux crises boursières asiatiques de la fin des années 1980, de la récession économique de l'occident entraînée par la guerre du golf (Beitone et *al.*, 2006). Les flux mondiaux d'IDE atteindront un montant record de 2 099 973 millions de dollars US après un ralentissement sur la période 2000-2005 (voir tableau suivant).

Tableau 6 : Flux d'IDE dans le monde en millions de dollars US de 1970 à 2009

Années	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2007	2009
Flux d'IDE mondial	54076	55832	207697	342544	1401466	985796	2099973	1114189

Source : CNUCED, UNCTADSTAT

L'investissement direct étranger a certes augmenté dans son ensemble mais cette croissance de l'IDE divers d'un groupe de pays à un autre, d'une région à une autre et d'un pays à un autre.

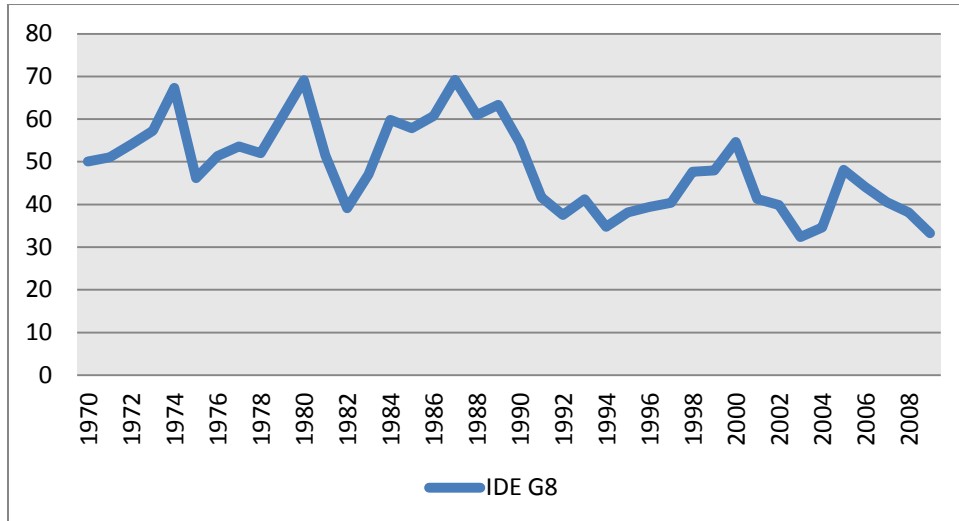
Nous analyserons ici le cas des pays développés (G8), celui des pays industrialisés de l'Asie (y compris la chine et l'Inde), celui de quelque pays de l'Amérique latine (Brésil, Mexique, argentine), le cas de l'Afrique et en fin nous essayerons d'en déduire les facteurs qui influencent le plus le choix d'investir des firmes.

- **L'évolution de l'IDE dans les pays du G8**

Les pays du G8 (Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Canada, Russie et Italie) détiennent une part importante de l'IDE mondial, même si celle-ci a tendance à diminuer (voir graphique 14) au profit des pays émergents tels que le Brésil, la Chine et l'Inde. Ce sont eux également les premiers investisseurs à l'étranger (Levasseur 2002). Les

pays du G8 détenaient 69% du total de l'investissement étranger mondial en 1980. Cette part diminuera progressivement pour atteindre 32% en (CNUCED, UnctadStat).

Graphique 14 : la part de l'IDE des pays du G8 dans l'IDE mondial



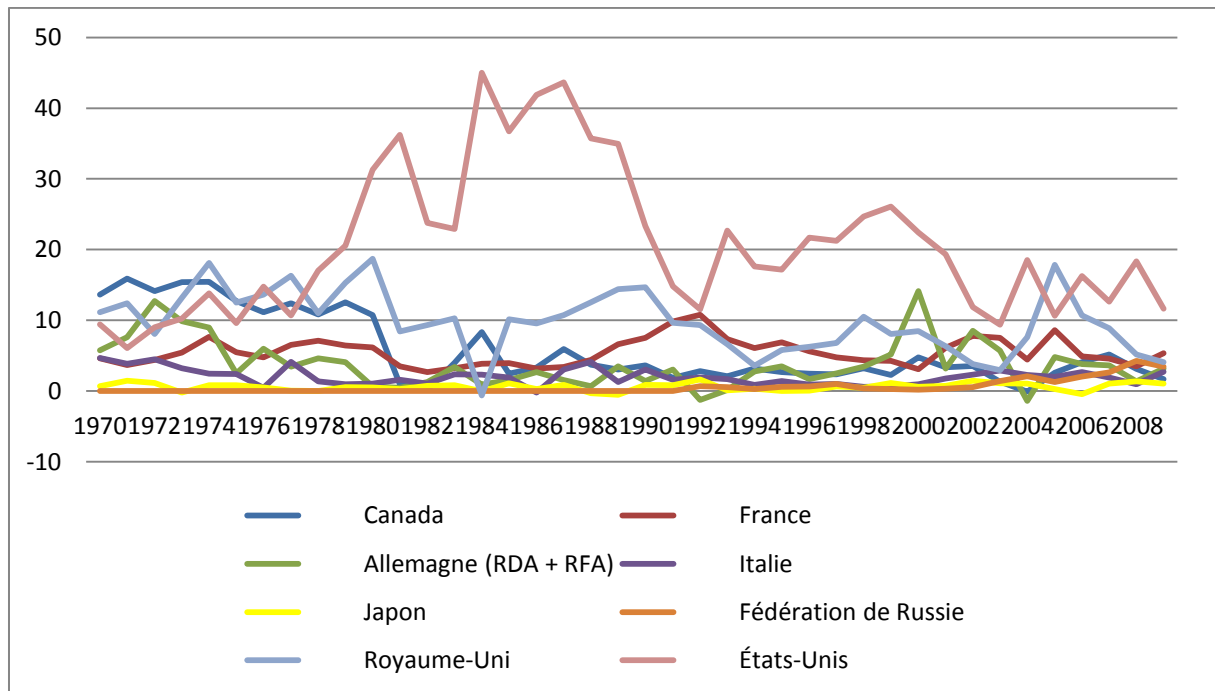
Source : CNUCED, UNCTADSTAT

L'observation de l'évolution de l'IDE à l'intérieur de ce groupe (voir graphique 15) pourrait nous renseigner plus sur les déterminants de l'investissement étranger direct. En effet le Canada et le Royaume-Uni ont perdu leur leadership en matière d'accueil d'IDE à partir de 1977 au profit des Etats-Unis. En 2009, la France sera le deuxième pays receveur d'IDE parmi les pays du G8, derrière les Etats-Unis (11,6% de l'IDE mondial en 2009). Elle dépasse ainsi le Royaume-Uni (5,3% du total de l'IDE mondial pour la France contre 4,09% pour le Royaume-Uni).

Les statistiques montrent que ces pays du G8 ont quasiment une caractéristique commune : ils représentent tous de grands marchés et se sont pratiquement tous des économies de marché. Autrement dit la taille du marché domestique est l'un des principaux déterminant de l'IDE même si d'autres facteurs tels que le capital humain, la géographie ont des effets positifs sur le choix d'investir d'une firme. Les investissements étrangers directs réalisés dans les pays du G8 sont généralement de type horizontal. Ce type d'investissement fait appel, généralement, à des facteurs tels que taille de marché, les politiques d'attractivité, le tissu industriel déjà présent, les agglomérations, le bon climat des affaires. Des facteurs tels que la fiscalité semble ne pas être trop déterminants pour ce genre d'investissement. Sinon, comment

expliquer que la France soit le deuxième pays récepteur d'IDE en 2009 alors qu'elle est réputée avoir un taux d'imposition relativement élevé ?

Graphique 15 : Part des IDE entrant (en %) de chaque pays du G8 sur le total mondial



Source : CNUCED, UNCTADSTAT

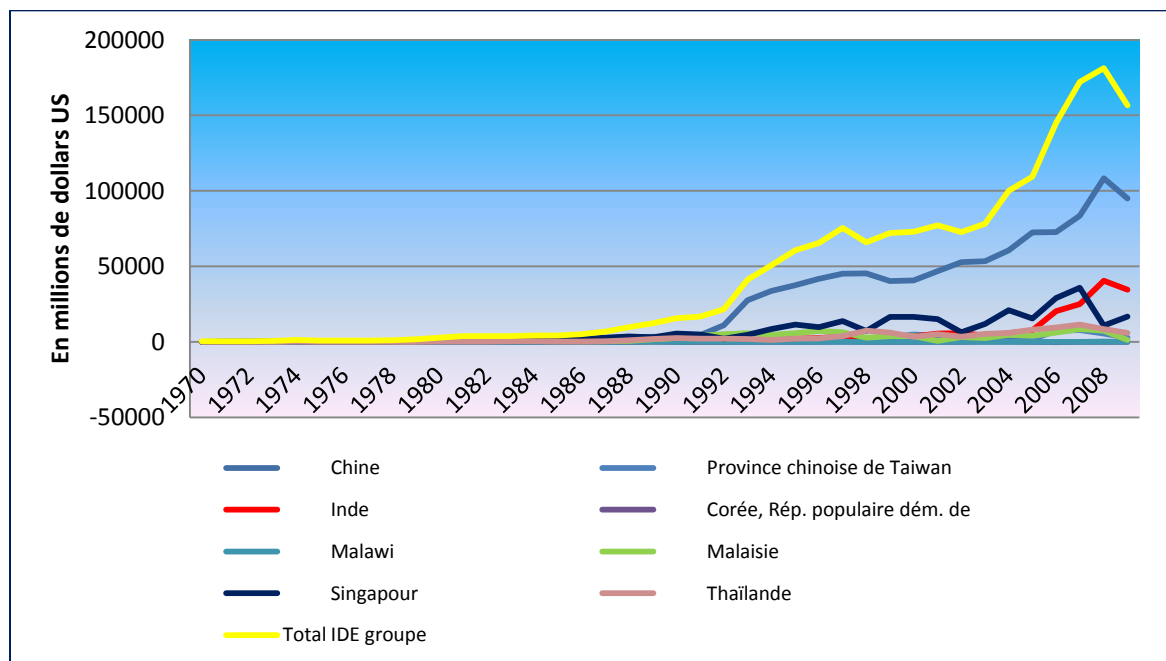
- **L'évolution des IDE dans les pays industrialisés de l'Asie**

Le sud-est asiatique est la région la plus dynamique en termes d'attractivité d'IDE. Ce groupe de pays (Chine, Thaïlande, Singapour, Malawi, Malaisie, Inde, Province chinoise de Taïwan, Corée du sud) a connu un accroissement spectaculaire de flux d'IDE entrant (voir graphique 16).

Le total des investissements directs étranger dans cette zone est passé de 345,86 millions de dollars US en 1970 à 15 777,06 millions de dollars en 1990. Soit un peu près de 46 fois de sa valeur en 1970. Il atteindra un montant record de 181 150,2 millions de dollars en 2008 (CNUCED, UNCTADSTAT).

La part de ce groupe de pays sur le total des flux d'investissements directs étrangers a aussi connu une augmentation rapide. Elle est passée de 2,6% en 1970 à 19,8% en 1994. Même si cette part s'est établie à 14% en 2009, la valeur des IDE à destination de ce groupe de pays a largement augmenté (CNUCED, UNCTADSTAT).

Graphique 16 : Evolution de l'IDE dans les pays industrie de l'Asie du Sud-est



Source : CNUCED, UNCTADSTAT

A l'intérieur de groupe de pays, on note une large dominance de la Chine qui, à elle seule, a reçu 66% du total des flux l'IDE dans ces pays en 1994 et 72,4% en 2002.

En effet, dès son ouverture au reste de monde (la réforme de 1978), la Chine s'est très vite imposé comme la première destination de l'IDE dans l'Asie du Sud-est. Elle est devenue à partir de 1992 la première économie réceptrice d'IDE en Asie au détriment de Singapour et de la Malaisie. On note également une dynamique de l'Inde à partir de années 2000 (voir graphique ci-dessus).

Le choix de l'économie de marché fait par la Chine et l'Inde, l'amélioration de la qualité de la formation dans ces deux pays leurs a permis, aujourd'hui, de concurrencer le Singapour. En effet, l'effet de taille de ces deux pays (qui sont les pays les plus peuplés au monde) a été un élément non négligeable de ce renversement de situation.

- **L'évolution de l'IDE en Amérique Latine : l'exemple du Brésil, du Mexique et de l'Argentine**

La seconde moitié du 20^{ème} siècle et le début du 21^{ème} siècle ont été marqués, en Amérique, par divers événements (l'avènement de l'ALENA, du MERCOSUR, la crise de la dette, la crise argentine, ...). Ces événements ont eu des conséquences sur l'évolution de l'IDE dans ce continent. Nous nous intéresserons ici aux cas Brésilien, Mexicain et Argentin.

Selon Gonzalez (2008), la libéralisation de l'économie mexicaine, entamée à la fin de la décennie 1980, l'adhésion du Mexique à l'ALENA (Accord de Libre-échange Nord-Américain) en 1994 ont été des étapes cruciales dans l'évolution de l'IDE au Mexique. En effet celles-ci ont permis un afflux important d'IDE vers le Mexique, spécialement constitué de capitaux américains (voir graphique suivant). La proximité du Mexique par rapport au marché nord américain permettrait aux firmes Etats-uniennes de profiter des avantages coûts de production. Les flux de l'IDE au Mexique est passé de 4 388,801 millions de dollars US en 1993 à 29 774,17 millions de dollars US en 2001 (CNUCED). Cependant l'investissement direct à destination du Mexique a chuté au cours des années 2000, notamment, à cause de la perte de compétitivité du Mexique et la montée de nouvelles économies émergentes (Gonzalez 2008).

Pour ce qui est du Brésil, Gonzalez (2008) souligne que l'IDE au Brésil est surtout lié à sa taille de marché qui permettait aux firmes d'exploiter les économies d'échelles. Ainsi l'investissement étranger réalisé dans le pays est de type horizontal.

Le cas de l'Argentine apparaît comme plus instructif en matière de facteurs d'attractivité de l'IDE. En effet, les réformes structurelles menées par le gouvernement de Menem, à la suite de l'hyperinflation à la fin des années 1980, ont permis à l'Argentine d'être plus attractive en matière d'IDE. Ces réformes étaient essentielles libérales avec la privatisation des grandes entreprises publiques (Harribey J-M, 2002 ; Trenta, 2010).

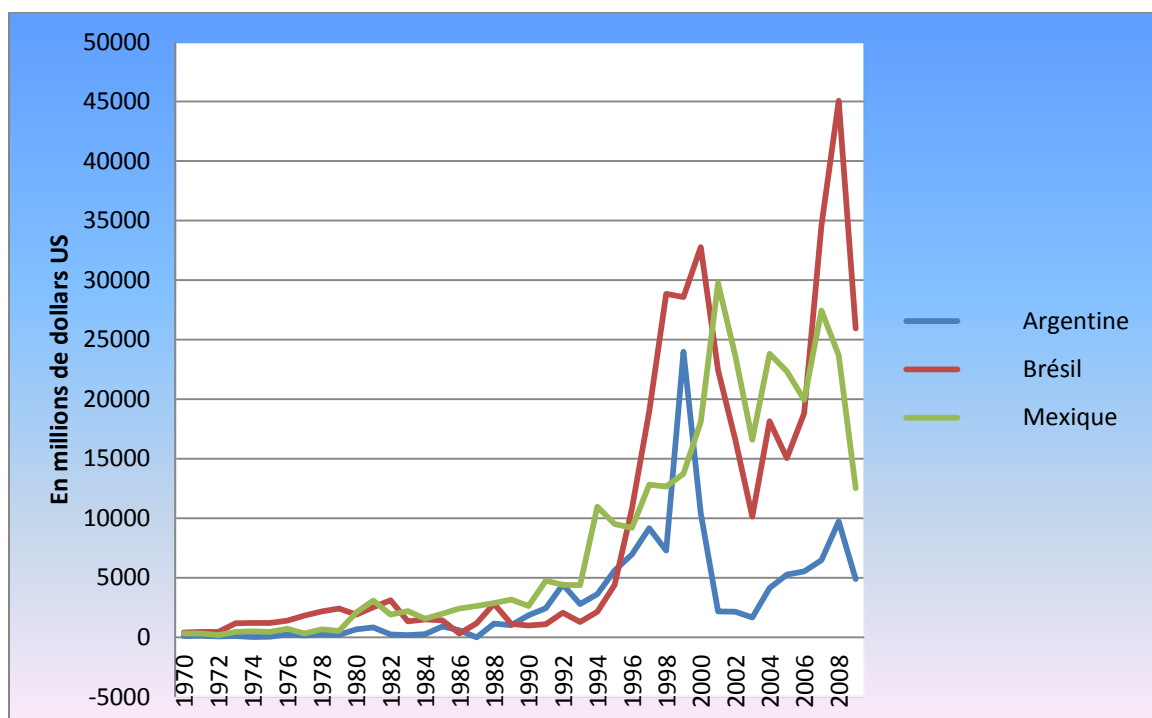
La recherche de la stabilisation financière a conduit à « la loi de convertibilité de 1991 et à la charte de la banque centrale de 1992» (Petro Pou 2000). Cette loi a fixé une parité de 1 Peso argentin = 1 dollars US. Elle exigeait également à la banque centrale argentine de couvrir les 2/3 de sa monnaie par des devises étrangères ; limitant ainsi tout financement public par création monétaire. Quant à la charte de 1992, elle établit la séparation des pouvoirs entre les

autorités monétaires et étatiques et confère à la banque centrale la défense de la valeur du Peso argentin comme objectif principal (Petro Pou 2000).

Cependant, « l'effet téquila » (effet de contagion de la crise mexicaine de 1994), a entraîné l'Argentine dans une récession à partir de 1995. Celle-ci a entraîné à son tour d'énormes vagues de protestations de la part des chômeurs (Trenta, 2010). La défense de la parité du peso contre le dollars US et la recherche de la relance économique a conduit l'Argentine vers la crise de 2001.

Ainsi l'une des principales causes de la forte chute de l'IDE en Argentine dans le début des années 2000 est incontestablement, l'instabilité politico-économique du pays. Le graphique ci-après montre nettement que l'investissement direct étranger a plus baissé en Argentine qu'au Mexique et au Brésil. Ce qui confirme la thèse selon laquelle : la stabilité politico-économique d'un pays est aussi un élément non négligeable de l'attractivité de l'IDE.

Graphique 17 : Evolution de l'IDE au Mexique, au Brésil et en Argentine



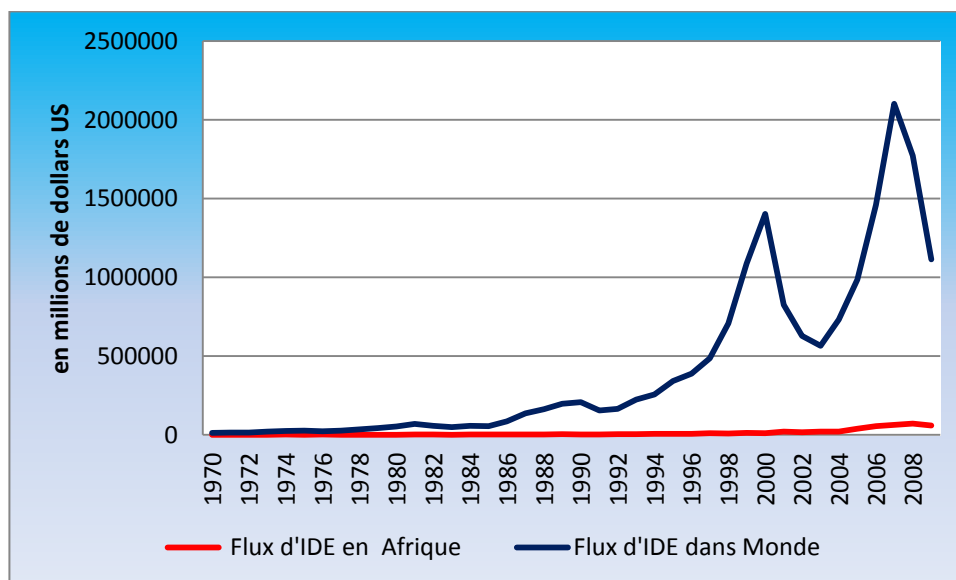
Source : CNUCED, UNCTADSTAT

- **L'évolution de l'IDE en Afrique**

L'Afrique n'a pas réellement bénéficié de l'accélération des flux d'IDE dans le monde qui s'est opérée depuis la moitié des années 1980. Le graphique ci-après montre une déconnexion entre l'accélération des flux de l'IDE dans le monde et celle des flux de l'IDE en Afrique. Même si les flux d'IDE, en valeur nominale à destination de l'Afrique ont augmenté, sa part dans les flux d'IDE mondial a fortement baissé. Celle-ci passe de 9% en 1970 à 4,3% en 1985 avant d'atteindre son plus bas niveau à la fin du siècle. En 2000, alors que les flux d'IDE mondiaux atteignaient un niveau historiquement élevé de plus 1 401 milliards de dollars, les flux d'investissements directs étrangers en Afrique ne représentaient que 0,7% du total.

Au-delà de 2000 la part de l'Afrique dans l'IDE mondial n'améliora que légèrement pour s'établir à 5% en 2009.

Graphique 16 : Evolution des flux d'IDE en Afrique par rapport au flux d'IDE mondial

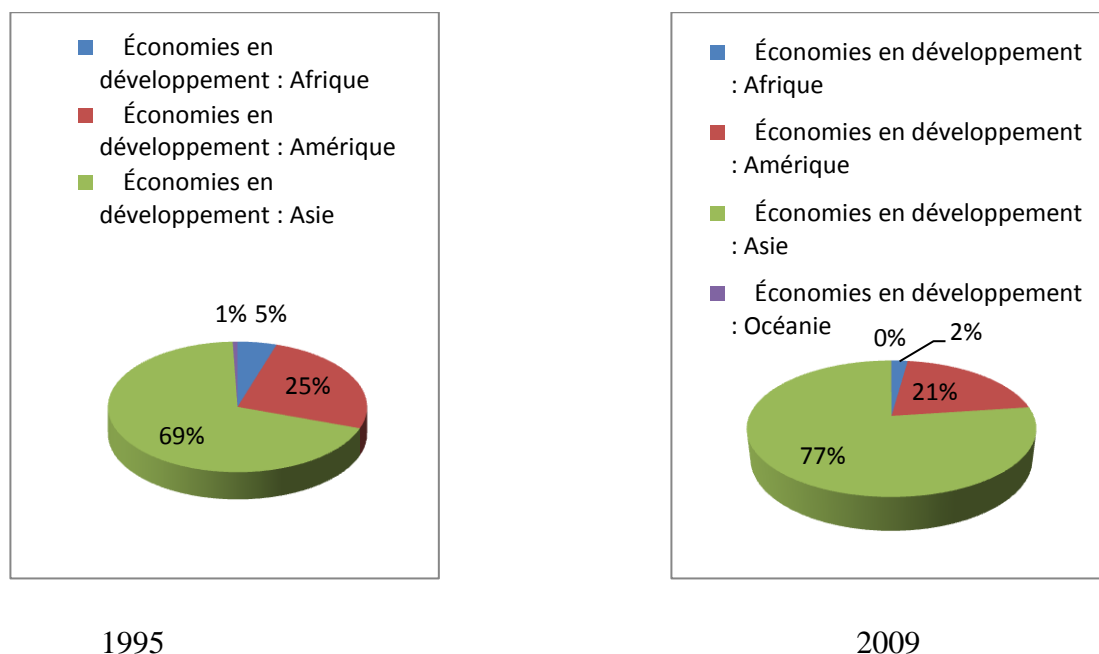


Source : CNUCED, UNCTAD

La part de l'Afrique dans le total des IDE à destination des pays en développement est également marginale. Ce sont les pays en développement d'Asie et ceux de l'Amérique qui

profitent plus de l'IDE (voir graphiques suivants). L'Afrique a vu sa part diminué au profit de l'Asie. Celle-ci est passée de 5% en 1995 à 2% en 2009

Graphique 17 : Part de l'Afrique dans les flux d'IDE des pays en développement



Source : CNUCED, UNCTADSTAT

L'investissement direct en Afrique est généralement de type vertical. Elle consiste en grande partie à l'exploitation des ressources naturelles (le pétrole et les ressources minières) (McDonald et al. 2006 ; Ajayi, 2006 ; Broadman, 2007).

Ajayi (2006) souligne que 33% des flux d'IDE en Afrique sur la période 1995-1998 étaient destinés à quatre pays producteurs de pétrole (Angola, Guinée Equatoriale, Nigeria et la République du Congo) et qu'en 2002 l'Afrique du Sud, l'Angola, le Nigeria, l'Égypte et la Tunisie ont bénéficié de 70,1% des entrées d'IDE en Afrique. L'Afrique du Sud est quasiment le seul pays d'Afrique qui bénéficie d'IDE de type horizontal.

- **Que retenir de l'évolution de l'IDE dans le monde ?**

L'évolution de l'IDE va de paire avec la libéralisation des économies (des pays en développement en particuliers). La création de l'Organisation Mondiale du Commerce en 1995 et la libéralisation financière intervenue au cours des années 90 ont joué un rôle important dans l'évolution des flux d'IDE. Ainsi pour l'ancien directeur du GATT et de l'OMC, Peter D. Sutherland (2002), l'accélération des flux d'IDE dans les années 1990 est due à la mondialisation. Cependant, l'évolution de l'IDE diffère selon la région, le pays et les caractéristiques du pays.

En Chine, en Inde et au Brésil, l'ouverture sur l'internationale, l'effet de taille de marché, ont été entre autres les facteurs déterminants dans l'attractivité de ces pays en termes d'IDE. L'IDE à Singapour a été plutôt influencé par la qualité de ses institutions et de sa main-d'œuvre bien formée. Il en est de même pour la majeure partie de pays du G8. Dans ces derniers l'effet de taille de marché a aussi un effet significatif. Les IDE réalisés dans les pays du G8 sont de type horizontal et concernent surtout l'industrie de point et les TIC (Technologie de l'Information et de la Communication). Par contre en Afrique et en Argentine l'IDE est surtout influencé par la disponibilité des ressources naturelles.

De cette analyse de l'évolution de l'IDE dans le monde et dans différents pays, il ressort que les déterminants de l'IDE sont multiples et différent d'un pays à l'autre. Toutefois l'action publique telle que la mise en place de bonnes institutions, la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, peut stimuler l'investissement direct étranger et être source de croissance économique. C'est l'exemple de Singapour qui compte moins de 6 millions d'habitants et qui a su tirer profit de l'IDE en misant sur la transparence, un bon environnement d'affaires (depuis 2007 Singapour occupe la 1^{ère} place du classement doing business de la banque mondiale) et sur sa population bien formée. Belazreg (2007) souligne l'importance de la capacité d'absorption du pays d'accueil pour mieux bénéficier des transferts de technologies dus à l'IDE.

En se basant sur l'analyse précédente de l'IDE, nous nous posons la question suivante : quelle politique doit adopter le Sénégal pour être plus attractif en terme d'IDE dans le long terme et booster ainsi son développement ? Nous tenterons d'apporter quelques éléments de réponses à cette question cruciale dans la section suivante.

Section 2 : Quelle stratégie de développement pour le Sénégal ?

Avec une population de 12 534 228 habitants (doing business 2010), le Sénégal ne peut pas se prévaloir de l'effet de taille de marché pour attirer l'IDE de façon conséquente. Il apparaît plus judicieux d'explorer d'autres pistes telles, la mise en place effective de bonnes institutions (environnement des affaires favorables à l'IDE, des institutions démocratiques, une transparence dans la gestion des marchés publics, la lutte contre de la corruption,...) et l'investissement dans le capital humain.

1 - / La qualité des institutions

La qualité des institutions est l'un des indicateurs les plus importants du niveau de développement d'un pays. Elle est également révélatrice de l'implication de la population dans la gestion des biens publics.

Daron Acemoglu (2003) insiste sur la nécessité de mettre en place de bonnes institutions pour sortir de la pauvreté. En effet, il part d'une situation historique (la colonisation) pour mettre en exergue le rôle des institutions dans le processus de développement. Il souligne que certains pays pauvres aujourd'hui ne l'étaient pas en 1500 et certains pays riches aujourd'hui étaient pauvres à l'époque. Les pays dans lesquels le colon a mis de bonnes institutions sont parvenus à se développer alors que ceux dans lesquels il a mis des institutions de pillages sont restés, soient pauvres, soient se sont appauvris. Et donc, il est impératif selon lui de mettre en place des institutions de qualité, respectant le jeu démocratique, et veillant au bien-être collectif et non d'un groupe de personnes.

Il apparaît de cette thèse que la lutte contre la corruption (rappelons le, le Sénégal est en bas de tableau des classements de Transparency International ces dernières années) est un impératif pour tout pays qui veut sortir de la pauvreté car celle-ci (la corruption) fausse le jeu du marché et augmente le coût d'investissement et le temps des procédures administratives. Elle est aussi source d'inefficacité dans la mesure où elle peut permettre de choisir l'agent le moins offrant à la place du plus offrant. La mauvaise gouvernance crée ainsi des distorsions sur le marché local et dissuade l'IDE.

Il ne suffit pas seulement de créer une agence de lutte contre la corruption (Commission Nationale de Lutte contre la non-transparence, la Corruption et la Concussion – CNLCC) et une agence de surveillance des marchés publics (Agence de Régulation des Marchés publics - ARMP). Il est également important de mettre en place de bonnes règles de droit et de les faire

respecter. Ainsi une justice forte et indépendante du pouvoir exécutif s'impose. Elle s'impose dans les textes et doit surtout s'observer dans les faits. La séparation entre les deux pouvoirs serait plus effective au Sénégal si le pouvoir judiciaire pouvait d'elle-même se saisir des rapports de l'ARMP et de l'IGE (Inspection Générale d'Etat) et sanctionner les autorités fautives en cas de malversation. La justice Sénégalaise fait son travail dans ce sens mais elle est toujours dépendante du pouvoir exécutif. Ainsi toutes les autorités citées dans des rapports (par exemple le rapport de 2008 de l'IGE) ne sont pas traduites devant la justice ou tardent à l'être.

Une justice indépendante donne plus de garanties aux investisseurs locaux et étrangers pour la bonne suite de leurs projets. La protection des investisseurs reste beaucoup à parfaire au Sénégal. Le pays est passé de 158^{ème} place classement en 2008 à la 167^{ème} place en 2011 du classement de l'indicateur Doing Business de la Banque mondiale en ce qui concerne la catégorie protection des investisseurs (voir tableau suivant).

Tableau 7 : Indicateur de la protection des Investisseurs : rang du Sénégal

Protection des investisseurs	2008	2009	2010	2011
Rang du Sénégal	158	164	165	167

Source : Doing Business, 2008-2011

Il ressort de l'indicateur Doing Business que la protection des investisseurs au Sénégal est faible et se dégrade de plus en plus. Par conséquent investir au Sénégal devient trop risquer pour les investisseurs car l'environnement judiciaire n'est pas satisfaisant. Il faut, en effet, une réelle volonté politique pour mettre en place un environnement des affaires sein. Avec ses multiples remaniement ministériels et ces multiples modifications de la constitution (plus d'une douzaine en 11 ans), le Président Wade rend incertain l'environnement des affaires et également la stabilité politique.

Avoir de bonnes institutions c'est aussi veiller à la propriété privée et encourager l'esprit d'entrepreneuriat. Il apparait clairement que dans une économie où l'œuvre intellectuelle et la

propriété privée ne sont pas réellement protégées, les agents seront moins incités à entreprendre.

Mettre en place des institutions démocratiques libres et transparentes, opérer une réelle séparation des pouvoirs, instaurer des règles communautaires et les faire respecter tels sont les premiers défis à relever de la part du Sénégal pour entrer dans le sentier d'un développement futur soutenu et ouvrir le pays aux investisseurs étrangers. Investir dans la formation de la main-d'œuvre doit être aussi une priorité dans la stratégie de développement du Sénégal.

B -/ La mise en place d'une bonne politique de formation et de gestion du capital humain

L'un des facteurs de la compétitivité d'un pays relève du savoir faire de sa main-d'œuvre, de sa capacité d'innover et de s'adapter aux nouvelles évolutions mondiales, notamment la maîtrise des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

Il est urgent pour le Sénégal de s'investir dans la formation de futurs agents économiques plus productifs par le biais de programmes de formations générales et professionnelles qui sont en phase avec l'évolution du monde. Selon Vérez (2009) il est impératif pour les pays africains de réaliser au moins 100% l'alphabétisation dans le premier cycle. En effet selon lui, pour qu'un pays en développement puisse profiter des externalités dues à la mondialisation (NTIC et transferts de technologies) il lui faut nécessairement avoir une part importante de la population relativement instruite.

L'examen de l'Indice de Développement Humain du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), révèle un grand retard du Sénégal en matière de développement humain (voir tableau suivant). « L'indice de développement humain (IDH) est une mesure synthétique du développement Humain. Il mesure le niveau moyen de développement atteint dans un pays donné, sous trois aspects essentiels : santé et longévité, accès à l'instruction et niveau de vie décent » (PNUD 2011).

En effet le Sénégal fait partie des pays pour lesquels le développement humain est faible. En 2006 l'IDH du Sénégal était 0,392 sur une échelle de [0,1]. Il est établi aujourd'hui à 0,411, soit une variation de 0,019 points sur la période. La durée moyenne de scolarité des adultes (25 ans et plus) est très courte. Alors que les attentes sont de 7,5 années de scolarité pour les adultes (25 ans et plus), ceux-ci n'ont réalisés en moyenne que 3,5 années de scolarité en 2010. Soit un peu moins de la moitié du temps espéré.

Tableau 7 : IDH du Sénégal de 2006 à 2010

Années	2006	2007	2008	2009	2010
IDH Sénégal	0,392	0,399	0,405	0,408	0,411
RNB par habitant (2008 PPA US \$)	1728,7	1767	1779,2	1785,3	1815,6
Espérance de vie à la naissance	55,1	55,4	55,6	55,9	56,2
Durée moyenne de scolarisation (en année)	3,2	3,3	3,4	3,4	3,5

Source : PNUD

Pour Berthelemy (2006), l'écart de développement entre les pays asiatiques et les pays africains (qui avaient presque des PIB égaux dans les années 1960) peut s'expliquer par la mise en place en Asie de formations de qualité et adéquates à leur environnement. Le Sénégal pourrait par exemple investir dans la formation de jeunes techniciens supérieurs et d'ingénieurs en promouvant les filières scientifiques dans le second cycle, en augmentant le nombre d'écoles polytechniques (le Sénégal n'en compte que 2 écoles). Vérez (2009) prône la création de filières professionnelles courtes. Il prône également la limitation des fuites de cerveaux. Ainsi la mise en place d'une politique d'insertion des jeunes diplômés Sénégalais qui sont dans le pays et à l'étranger devient nécessaire. Il faut surtout donner aux intellectuelles une place centrale dans le processus de développement du pays en leur offrant un cadre de travail paisible et en luttant contre le népotisme. Autrement dit, il faut prôner le mérite et dissocier le cadre politique du cadre de travail. Plus de liberté intellectuelle et plus de soutien à la recherche pourrait permettre de limiter la fuite de cerveaux et encourager les jeunes intellectuelles de rentrer au pays.

Le Sénégal doit mettre en place une politique de formation cohérente en concertation avec le secteur privé et selon les objectifs de développement du pays. La création de pôles de compétitivité pour favoriser l'interaction entre l'enseignement supérieur, la recherche et

secteur privé semble être une bonne chose. Cependant, il est important de limiter leur nombre pour plus d'efficacité.

CONCLUSION GENERALE :

Notre étude montre que la stratégie de croissance accélérée du Sénégal, initiée en 2005 par le gouvernement du Président Wade, ne saurait être une alternative pour le développement du Sénégal. Elle montre que cette stratégie n'a pas pleinement pris en compte tous les éléments qui entraveraient les objectifs fixés. C'est ainsi que la crise alimentaire et la crise énergétique, intervenues au cours de la période 2006-2010, ont révélé la fragilité de cette stratégie de développement. Ces crises ont montré que l'environnement international n'a pas été pleinement intégré dans l'élaboration de la SCA du Sénégal. Elles ont aussi révélé la forte dépendance de la croissance de l'économie vis-à-vis de la conjoncture mondiale et le manque de leviers internes de l'économie sénégalaise pour booster sa croissance économique. L'investissement direct étranger, qui constitue le moteur de cette stratégie de croissance accélérée, a reculé suite à la crise financière mondiale intervenue en 2007.

Une analyse de l'évolution de l'IDE dans le monde nous a aussi permis de relever certaines faiblesses de cette stratégie de croissance accélérée du Sénégal. En effet, l'IDE est influencé par divers facteurs, parmi les plus importants on peut citer la taille du marché domestique, la disponibilité des ressources, la qualité des institutions et de la main-d'œuvre. De ces déterminants de l'IDE, nous pouvons qualifier certains comme exogènes à l'évolution du pays (ressources naturelles, taille de la population) et d'autres comme endogènes, c'est-à-dire pouvant être influencés par l'action du pouvoir public (qualité des institutions et de la main-d'œuvre). En tant que petit marché et ne disposant pas de ressources naturelles en grande quantité, le Sénégal devrait reposer sa stratégie de développement sur la formation de sa main-d'œuvre et veiller au bon fonctionnement des institutions. Explorer une telle vision semble être, à la vue de la réalité économique et de l'analyse de l'évolution de l'IDE, la stratégie la mieux adaptée à la situation du Sénégal. Celle-ci pourrait apporter ses fruits, dans le long terme, dans la mesure où elle permettrait d'améliorer la compétitivité de l'économie sénégalaise et garantirait les initiatives privées.

Et donc au lieu de baser sa stratégie de développement sur l'investissement direct étranger, le Sénégal doit s'atteler à poser les jalons d'une économie compétitive et dynamique dans le long terme. C'est ainsi que les investisseurs étrangers seront, peu être, plus motivés à investir au Sénégal.

BIBLIOGRAPHIE :

ACEMOGLU D. (2003), « Causes profondes de la pauvreté. Une perspective historique pour évaluer le rôle de institutions dans le développement économique », *Finances & Développement*, Juin 2003, pp. 27-30.

AJAYI S I. (2006), « IDE et développement économique en Afrique », (<http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Knowledge/09484246-FR-FDI-AND-ECONOMIC-GROWTH1-FR-EDIT.PDF>).

ALAYA M., NICET-CHENAF D. et ROUGIER E. (2007), « Politique d'attractivité des IDE et dynamique de croissance et de convergence dans les pays du Sud-est de la Méditerranée », *Cahiers du GRETHA*, n°2007-06, Juin 2007.

ANSD (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie), *Bulletin trimestriel, Statistiques du Commerce Extérieur*, éditions 2005 à 2009.

ANSD (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie), *Note d'Analyse du Commerce Extérieur*, éditions 2006 à 2009.

ANSD (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie) (2008), *Situation économique et sociale du Sénégal*, 2005 à 2009.

ANSD (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie) (2011), *Statistiques du commerce extérieur*, Bulletin du mensuel n°12 année 2010.

ARTP (Agence de régulations des Télécommunications et des Postes) (2008), *Rapport d'activité 2007*.

BANQUE DE FRANQUE (2010), *De la crise financière à la crise économique*, Documentations et Débats n°3, janvier 2010, p.5.

BANQUE DE FRANQUE (1995), *Zone franc rapport annuel*, 1995.

Banque Mondiale *Rapport Doing Business*, 2007 à 2008.

BARRO J R. (1997), *Determinants of Economic Growth. A Cros-country Empirical Study*, Massachusetts : The MIT Press's edition ; traduction française sous le titre *Les Facteurs de la Croissance Economique. Une analyse transversale par pays*, Paris : Economica (2000).

BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest) (2007), *Perspectives économiques des Etats de l'Union en 2007*, Choc pétrolier et enjeux énergétique.

BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest), *Rapports annuels*, 2001 à 2009

BEITONE A., GILLES P et PARODI M. (2006), *Histoire des faits économiques et sociaux de 1945 à nos jours*, Paris : Editions Dalloz

BELAZREG W. (2007), « IDE, externalités internationales de R&D, capacité d'absorption nationale et croissance de la productivité. Le cas des accords de libre-échange euro méditerranéens. Exemple de la Tunisie, du Maroc et de la Turquie », Travaux de recherche du CEMAFI, 2007/02.

BEN ABDALLAH M., DRINE I. et MEDDEB R. (2001), « Interaction entre régime de change, capital humain et convergence dans les pays émergents », *Ouverture Economique et Développement, GDR, Economica*, Paris 2001.

BERTHELEMY J-C. (2006), « Clubs de convergence et équilibres multiples : comment les économies émergentes ont-elles réussi à échapper au piège de la pauvreté ? », *Revue d'économie du développement*, n° 1 mars 2006, pp. 5-44.

BOUALAM F. (2008) « Les institutions et attractivité des IDE », Colloque international « Ouverture et émergence en Méditerranée », Rabat-Maroc.

BRASSEUL J. (2010), *Introduction à l'étude du développement*, 3^{ème} édition, Paris : Armand Colin.

BROADMAN H G. (2007), « Le duo Afrique-Asie. L'amélioration des l'accès au marché asiatique peut doper les exportations de l'Afrique, mais celle-ci doit engager des réformes pour en exploiter tout le potentiel économique », *Finances & Développement*, Juin 2007, pp. 36-39.

BRVM (Bourse Régionale des Valeurs Mobilières) (2010), *Bulletin mensuel des opérations de bourse*, novembre 2010.

CROZET M. et KOENIG P. (2005), « Etat des lieux du commerce international. Le rôle des multinationales dans le commerce international », *Mondialisation et commerce international, Les cahiers françaises*, n°325, pp. 13-19.

DIAGNE A et DAFPE G. (2002), *Le Sénégal en quête d'une Croissance durable*, Dakar : CREA Karthala.

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTIQUE (DPS) (2004), *Rapport de synthèse de la deuxième Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM-2)*, Juillet 2004.

DIRECTION DE LA PREVISION ET DES ETUDES (DPEE) (2010), *Situation Economique et Financière en 2010 et perspectives en 2011*, Dakar : septembre 2010.

DRISS S. (2007), « L'attractivité des investissements directs étrangers industriels en Tunisie », *Région et Développement*, n°25-2007, pp. 137-156.

DUPUCH S. (2004), « Les investissements directs étrangers dans les nouveaux pays adhérents à l'Union Européenne », *Région et Développement*, n°20-2004, pp. 45-64.

ELSON A. (2006), « Que s'est-il passé ? », *Finances & Développement*, Juin 2006, pp. 37-40.

FMI (2010) « World Economic Outlook Database, October 2010 (<http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2010/02/weodata/index.aspx>)

GLOBERMAN S. et SHAPIRO D. (2002), *Infrastructure politique nationale et investissement direct étranger*, Document de travail n°37-Décembre 2002, Industrie du Canada.

GONZALEZ H E. (2008), *Le commerce international et l'investissement direct étranger en Amérique latine : complémentarité ou substitution ? Le cas du Mexique, de l'Argentine et du Brésil*, (<https://papyrus.bib.umontreal.ca/jspui/bitstream/1866/2574/2/a1.1%20g%201112-2.pdf>)

HARRIBEY J-M. (2002), « Argentine : suite du feuilleton du capitalisme de plus en plus libéral. Mexique (1995), Brésil (1998), Argentine (2001), à qui le tour ? », (<http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/tiers-monde/argentine.pdf>).

IOSUB-DOBRICA F. (2006), « L'hypothèse de l'efficacité des marchés : apports à l'étude des investissements direct étrangers », (http://anale.feaa.uaic.ro/anale/resurse/16_Dobrica_FI_-_L'hypothese_de_l'efficience_des_marches.pdf).

KAUFMANN D. (2005), « Cliquez sur le bouton actualiser. Le climat de l'investissement revisité », (http://www.devoutreach.com/translations/pdfs-french/Kaufmann-4_FR.pdf).

KOCOGLU Y. et DAVID R A. (2009), « Santé et croissance économique de long terme dans les pays développés : une synthèse des résultats », *Economie Publique*, n°24-25 – 2009/ 1-2, pp. 41-72.

KRUGMAN P et WELLS R. (2009), *Macroeconomics*, second edition, New York : Worth Publisher ; traduction française par Laurent Baeckler sous le titre *Macroéconomie*, Paris : De Boeck (2009).

LACHAUD J-P. (1996) « Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus en Afrique Subsaharienne : analyse comparative » (<http://ged.u-bordeaux4.fr/ceddt11.pdf>)

LA GAZETTE, « 35% des retombées du monument de la Renaissance Africaine m'appartiendront... », 22 Août 2009 (<http://www.lagazette.sn/spip.php?article661>)

LAHIMER N. (2009) « Les IDE et le triangle croissance-inégalités-pauvreté. Application aux pays d'Afrique Sub-saharienne » (<http://gdri.dreem.free.fr>)

LEVASSEUR S. (2002), « Investissements direct à l'étranger et stratégies des firmes multinationales », *Revue de L'OFCE*, hors-série, Mars 2002.

MALLAMPALLY P. et SAVANT K. (1999), « L'investissement direct étranger dans les pays en développement », *Finances & Développement*, Mars 1999, pp. 34-37.

MCDONALD C., TREICHEL V. et WEISFELD H. (2006), « Attirer les investissements. Pour faire reculer sensiblement la pauvreté, l'Afrique subsaharienne doit attirer plus de capitaux étrangers », *Finances & Développement*, Décembre 2006, pp. 34-36.

MESPLE-SOMPS S. (2007), *Programme de lutte contre la pauvreté et stratégie de croissance au Sénégal. Les deux politiques se complètent-elles ?*, Document de travail DT/2007-03 DIAL.

MURAT Y. (2001) « Modèles de croissance avec “ trappe à pauvreté ” », (www.vcharite.univ-mrs.fr)

PONCET S. (2007), *Les investissements directs en Chine*, numéro spécial du ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer.

Pou P. (2000), « Les réformes structurelles en Argentine pendant les années 90 », *Finances & Développement*, Mars 2000, pp. 13-15.

POWO FOSSO B. (2000), *Les déterminants des faillites bancaires dans les pays en développement : le cas des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEOMA)*, Cahier 2000-02, Université de Montréal.

REPUBLIQUE DU SENEGAL-PRIMATURE (2007), *La stratégie de la croissance accélérée*, Présentation résumée, Réunion du Comité Nationale de Pilotage de la SCA, Vendredi 26 janvier 2007.

REPUBLIQUE DU SENEGAL-DSRP2 (2006), *Document de Stratégie pour la croissance et la Réduction de la Pauvreté 2006-2010*.

RODRIK D. et SUBRAMANIAN A. (2003), « La primauté des institutions (ce que cela veut dire et ce que cela ne veut pas dire) », *Finances & Développement*, Juin 2003, pp. 31-34.

SACHS J D. (2003), « Les institutions n'expliquent pas tout. Le rôle de la géographie et des ressources naturelles dans le développement ne doit pas être sous-estimé. », *Finances & Développement*, Juin 2003, pp. 38-41.

SANE M. (2001), « Les effets économiques et sociaux de la dévaluation du franc CFA dans les pays de l'UEMOA », A. Diaw et al. Ben Hammouda H et Kassé M. (dir), *L'avenir de la zone franc*, Paris, éditions Karthala et Codestria, pp. 247-262.

SEMEDO G et VILLIEU P. (1997) *La zone franc, mécanisme et perspective macroéconomiques*, Paris : Ellipses.

SONATEL (Société Nationale des Télécommunications), « chiffres & résultats », (<http://www.sonatel.sn/xamxam,1,2,le>)

SUTHERLAND P D. (2002), « La mondialisation pour quoi faire ? », *Finances & Développement*, Septembre 2002, pp. 20-21.

STIGLITZ J. (2009) « Crise mondiale, emplois et protection sociale », *Revue internationale du Travail*, Vol. 148 (2009), n°1-2, pp. 1-14.

TRANSPARENCY INTERNATIONAL, *Indice de perception de la Corruption (IPC)*, 2007 à 2010.

TRENTA A. (2010), « Eclairages sur la crise argentine de 2001 : des réformes structurelles de l'économie à l'intensification de la protestation sociale », *ILCEA*, 13/2010, (<http://ilcea.revues.org/index905.html>).

UCSPE (Unité de Coordination et de suivi de la Politique Economique) (2010), *Objectifs du millénaire pour le développement. Progrès réalisés et perspectives*. Rapport introductif pour le débat de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unis sur les OMD, 20-22 septembre 2010, New-York, p.2.

VEREZ J-C (2010), *Précis d'économie internationale*, paris : éditions Ellipses.

VEREZ J-C. (2009), « Quelle place pour l'économie de la connaissance dans les pays en développement africains ? », *Mondes en développement*, 2009/3, n°147, pp. 13-28.

WADE A (2010), « Discours de fin d'année du Chef de l'Etat Sénégalais », (www.seneweb.sn).

SITES :

<http://unctadstat.unctad.org>

<http://www.imf.org>

<http://www.undp.org/french/>

<http://www.ansd.sn/>

COURS :

Kocoglu Y (2011) : Macroéconomie financière internationale, Université du Sud Toulon-Var

SIGLES ET ABREVIATIONS :

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

ARMP : Agence de Régulation des Marchés publics

ARTP : Agence de Régulation des Télécommunications et des postes

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BCS : Banque Commerciale du Sénégal

BNCI : Bank of Credit and Commerce International

BNDS : Banque Nationale pour le Développement du Sénégal

BSK : Banque Sénégal-Koweïtienne

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de L'Ouest

CFA : Communauté Financière africaine

CNUCED : Conférence des Nations Unis sur le Commerce et le Développement

DPEE : DIRECTION DE LA PREVISION ET DES ETUDES

DPS : Direction de la prévision et de la Statistique

EACI : Environnement des Affaires de Classe Internationale

ESAM : Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages

FMI : Fonds Monétaire International

GOANA : Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance

IADM : Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale

IDE : Investissement Direct Etranger

IDH : Indice du Développement Humain

IGE : Inspection Générale d'Etat

IPC : Indice de la Perception de la Corruption

LNLCC : Commission Nationale de Lutte contre la non-transparence, la Corruption et la Concussion

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques

OLI : Ownership-Localisation-Internalization

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

PAMLT : Programme d'Ajustement structurel à Moyen et Long Terme

PCCI : Premium Contact Center International

PIB : Produit Intérieur Brut

PNB : Produit National Brut

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PPA : Parité du Pouvoir d'Achat

PPTE : Pays Pauvres Très Endettés

PREF : Plan à moyen terme de Redressement Economique et Financier

REVA : Retour Vers l'Agriculture

SCA : Stratégie de Croissance Accélérée

SENELEC : Société Nationale d'Electricité

SONABANQUE : Société Nationale de Banque

SONACOS : Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal

SONATEL : Société Nationale des Télécommunications

SOFISEDIT : Société Financière pour le Développement de l'Industrie

UCSPE : Unité de Coordination et de Suivi de la Politique Economique

UE : Union Européenne

UEMOA : Union Monétaire et Economique Ouest Africain

USB : Union Sénégalaise des Banques (USB)

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication